

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**Unité
ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2095 - 26 septembre 2008 - prix : 1 € - DOM 1,50

**Les États à la rescousse de
la spéculation financière**

**Refusons
de payer les
pots cassés
du système !**

p. 3 et 8

A La Poste



**Les travailleurs mobilisés
contre la privatisation**

p. 13

Sommaire

Leur société

p. 4

Taxes et impôts à la baisse pour les plus riches

p. 5

Le Sénat, à quoi ça sert ?

Le RSA discuté au Parlement

p. 6

Après la conférence nationale de Lutte Ouvrière du 21 septembre

Le gouvernement veut voler l'argent du 1 % logement

On construit moins alors que les logements manquent

p. 7

Le gouvernement et les travailleurs handicapés

Projet de Dotation de Solidarité Urbaine

Discriminations envers les Roms de l'Union européenne

p. 16

Comment masquer les hausses de prix

Bonus pour l'écologie ?

Renault - Sandouville

Dans les écoles primaires d'Asnières (Hauts-de-Seine)

STMicroelectronics

Dans le monde

p. 8

Crise financière : mille milliards de dollars pour les banquiers faillis

En Grande-Bretagne, les banques sous perfusion étatique

Dans les pays pauvres, une situation alimentaire qui se détériore

p. 9

Afghanistan : les députés persistent et signent

Pakistan : l'engrenage de la guerre impérialiste

Il y a 50 ans

p. 10

Septembre 1958, l'assassinat du dirigeant nationaliste Ruben Um Nyobé et la guerre coloniale au Cameroun

Enseignement

p. 11

Darcos et l'école maternelle

Lycée Delacroix - Drancy (93)

Draveil (Essonne)

Dans les entreprises

p. 12

SNCF Gare du Nord

Hôpital du Vinatier - Bron (Rhône)

Agence France Telecom d'Aubagne (Bouches-du-Rhône)

Centre de tri du courrier - Lempdes (Clermont-Ferrand)

p. 13

La Poste

Des dizaines de milliers de grévistes contre la privatisation.

Référendum à La Poste ou Mission Impossible

p. 14

Airbus – Toulouse

Hispano-Suiza – Réau (Seine-et-Marne)

Fonderie Helveticast

p. 15

Sept ans après l'explosion d'AZF

Groupe Rhodia – Saint-Fons (Rhône)

ArcelorMittal

Versez à notre souscription !

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons à :

LUTTE OUVRIÈRE -BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

par chèque libellé à l'ordre de :

Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière.

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôt de 200 euros à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

Lyon

Samedi 27 septembre à partir de 17 h et dimanche 28 septembre de 12 h à 19 h

Espace Mosaïque à Saint-Priest

Rennes

Samedi 27 septembre de 15 h à minuit

Carrefour 18, 7, rue d'Espagne - Zup Sud (M° Henri-Fréville)

Toulouse

Samedi 27 septembre à partir de 18 h et dimanche 28 septembre de 12 h à 19 h

Parc de la Mounède, route de Saint-Simon

Tours

Samedi 4 octobre de 14 h 30 à minuit

Salle des fêtes Saint-Pierre-des-Corps

Lille

Samedi 4 octobre de 15 h à minuit

à Villeneuve d'Ascq Espace Concorde, quartier Cousinerie

Metz

Dimanche 5 octobre à partir de 11 h 30

Centre social du Petit-Bois à Metz-Borny

Orléans

Samedi 11 octobre à partir de 15 h

Salle Eiffel, 15, rue de la Tour-Neuve

Reims

Dimanche 12 octobre à partir de 10 h

Salle Rossini, face à l'Intermarché Wilson

Le Mans

Samedi 18 octobre à partir de 16 h 30

Salle Pierre-Guédou

Saint-Denis

Samedi 18 octobre à partir de 16 heures

Salle de la Légion d'honneur Centre-ville (face à la basilique)

Dijon

Dimanche 19 octobre à partir de 12 h

Maison de Marsannay, Marsannay-la-Côte

Mulhouse

Dimanche 19 octobre à partir de 11 h 30

Salle Sainte-Geneviève, place du Printemps

Bordeaux

Samedi 25 octobre à partir de 15 h 30

Salle Louise-Michel Saint-Médard-en-Jalles (Quartier Caupian, Hastignan)

Grenoble

Dimanche 9 novembre à partir de 11 h 30

Salle des fêtes d'Échirolles, avenue du 8 mai 1945 (tram ligne A, arrêt La Rampe - Centre-ville)

Compiègne

Samedi 15 novembre à partir de 18 h

Salle des fêtes Margny-lès-Compiègne

Fourmies

Samedi 22 novembre à partir de 17 h

Salle des fêtes Sains-du-Nord

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyste))

membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 – 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. – Commission paritaire des publications n° 1009 1 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20

Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :.....Prénom :

Adresse :.....

Code postal :.....Ville :

Ci-joint la somme de :.....

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €
Envois sous pli fermé : tarifs sur demande			

2 • Lutte Ouvrière n° 2095 • 26 septembre 2008

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 22 septembre



Les États au secours de la finance criminelle en faisant payer les victimes

Après plusieurs semaines de déprime, les banquiers sont contents, comme le sont tous ceux qui ont de gros capitaux à placer dans l'espoir de gros profits. Il y a de quoi ! Le gouvernement américain vient d'annoncer que l'État changera toutes les créances douteuses, tous les titres pourris détenus par les établissements financiers contre du bon argent

sonnant et trébuchant.

Ces titres aujourd'hui pourris sont basés sur des crédits hypothécaires qui, pendant longtemps, ont rapporté gros. Mais l'effondrement du marché de l'immobilier américain les a entraînés dans la chute. Aujourd'hui, ils ne valent plus rien. Tous ceux qui ont spéculé sur ces titres et qui ont gagné beaucoup d'argent avec ont, cette fois, perdu. D'où les pertes plus ou moins importantes d'un grand nombre de banques et la faillite de certaines d'entre elles. D'où, surtout, la méfiance des institutions financières les unes vis-à-vis des autres, chacune soupçonnant sa semblable de détenir bien plus de titres pourris qu'elle n'en avoue. Une crise de confiance qui freine les myriades d'opérations financières entre banques et qui menace de bloquer tout le système.

Le bon sens dicterait que ceux qui ont spéculé, les actionnaires des banques et des établissements financiers, payent. Le PMU, pas plus que la loterie, ne rembourse les tickets perdants. Mais le monde de la finance n'a rien à voir avec le bon sens. Et, surtout, ceux qui jouent au casino de la spéculation financière et qui en ont les moyens, ont aussi les moyens de se faire entendre des dirigeants politiques.

Et l'État américain vient à leur secours avec pour argument qu'il faut sauver la finance pour sauver l'économie d'une grave dépression.

Cela coûtera à l'État américain, au bas mot, sept cents milliards de dollars ! C'est une somme fantastique, à peu de choses près l'équivalent de toutes les réserves détenues par la Banque centrale américaine et 40 % du budget des États-Unis. Et cela s'ajoute aux trois cent milliards dépensés récemment pour sauver de la faillite deux institutions financières et une société d'assurance.

En même temps qu'il distribue sept cents milliards aux

financiers responsables de la crise actuelle, le gouvernement américain refuse catégoriquement de venir en aide aux cinq millions de familles modestes qui ont perdu dans la crise leur logement fraîchement acquis parce qu'elles n'ont pas pu payer leurs traites. De l'argent pour les criminels de la finance. Rien pour les victimes !

Et la majorité de la population américaine qui n'est pour rien dans la crise n'a pas fini d'en payer le prix. Ces sept cents milliards consacrés aux financiers, c'est autant de moins consacrés aux écoles, à la protection sociale, aux services publics, sans parler des impôts alourdis, ni de l'inflation relancée.

Et nous non plus, en France, nous n'avons pas fini de payer. Même si, faute de moyens à la même hauteur, la Banque centrale européenne ne s'est pas livrée à une mesure aussi spectaculaire en faveur des financiers, elle a déjà décaissé plusieurs dizaines de milliards d'euros pour dépanner les banques en mal de liquidités. Il n'est pas difficile de deviner que c'est toute la population qui sera appelée à participer au « sauvetage de l'économie ».

Est-ce que cela arrêtera la crise financière ? Ce n'est même pas sûr, malgré la remontée de toutes les Bourses au lendemain de l'annonce du gouvernement américain. Cette remontée témoigne seulement que la spéculation a repris de plus belle. Pourquoi se gêner si, lorsqu'on gagne, on en encaisse le bénéfice et lorsqu'on perd, l'État rembourse les pertes ?

Et qu'est-ce que cela peut rapporter à l'écrasante majorité de la population, que les Bourses repartent, que la spéculation reprenne ? Car l'économie s'enfonce dans la récession aux États-Unis comme en Europe, sans parler des pays pauvres. Les entreprises réduisent leurs effectifs, l'inflation qui s'accélère réduit le pouvoir d'achat des classes populaires. Et les licenciements dans les secteurs déjà atteints par la crise, dans l'immobilier, la construction, les banques, voire l'automobile, réduiront encore la consommation populaire et aggraveront la récession.

La classe capitaliste tentera de faire payer partout la faillite de son système économique à toute la population, à commencer par la classe ouvrière. La question qui nous est posée est la suivante : nous laisserons-nous faire ?

Arlette LAGUILLER

• Sarkozy et la crise financière

La mouche du coche

Malgré les « cinq ou six cerveaux bien irrigués » dont il disposerait à en croire Carla Bruni, Sarkozy a mis plus d'une semaine à réagir à la crise financière. Lundi 22 septembre encore il était, d'après sa ministre de l'Économie, en phase d'analyse et il faisait languir le monde entier, réservant ses lumières pour l'assemblée générale de l'ONU, mardi 23 septembre... laquelle n'a pas dû être déçue, n'attendant sûrement pas grand-chose.

Dans son discours Sarkozy s'est prononcé, comme tous ses homologues, pour un capitalisme moral, denrée encore inconnue à ce jour en dehors des discours de politiciens. Il a demandé que les responsables de la crise financière soient « punis », sans évidemment les désigner et tout en approuvant le fait que pour l'instant l'État américain paye leurs ardoises. Il voudrait également que les banques ne spéculent plus, autant demander que les vaches brou-

tent sans jamais faire de bouse. Et pour finir, originalité méritoire, il propose que les chefs d'État se réunissent avant la fin de l'année pour tirer les leçons de la crise en cours.

Le président français ne semble pas imaginer que les gens qui décident vraiment, dans ce monde capitaliste, les banquiers qui comptent, les dirigeants des banques centrales, les responsables de l'administration américaine, sont en réunion permanente à ce sujet

depuis quinze jours. Pour sa défense, il faut dire qu'ils avaient omis de l'inviter et même de le prévenir.

Malgré tout, la visite de Sarkozy à New York n'aura pas été totalement inutile, du moins pour lui. Il a en effet participé à une soirée mondaine au cours de laquelle il a pu côtoyer quelques stars et se faire remettre un prix humanitaire. Avec un peu de chance ça lui fera un article avec photo dans la presse people.

Paul GALOIS

Cercle Léon Trotsky

**Crises alimentaires
périodiques,
plus d'un milliard
de sous-alimentés**

**CAPITALISME
AFFAMEUR !**

**vendredi 17 octobre
à 20 h 30**

**Théâtre de la
Mutualité**

24, rue Saint-Victor
à Paris 5^e

(Métro Maubert-Mutualité)

Participation aux frais : 3 euros.

• Taxes et impôts

À la baisse pour les plus fortunés

À l'occasion de la polémique au sein même de la majorité sur l'extension du bonus-malus écologique, le gouvernement a fustigé le comportement de ceux de ces députés et ministres qui « *pensent pouvoir tout résoudre en créant de nouvelles taxes* » et réaffirmé la volonté de Sarkozy de faire baisser les impôts.

Sauf que si depuis son arrivée au pouvoir le gouvernement Sarkozy-Fillon a bien baissé certains impôts, il s'est surtout employé à supprimer ce qui s'appliquait au patronat et aux plus riches.

En juin 2007, ce gouvernement présentait « la loi sur le travail, l'emploi et le pouvoir d'achat » (TEPA). Présentée comme destinée à stimuler la croissance, cette loi permet, surtout, d'exonérer de cotisations sociales toutes les heures supplémentaires effectuées, d'abaisser les droits de succession, ce qui profite bien plus aux nantis qu'aux classes populaires (près de 90 % des successions entre époux et 80 % des successions de parents à enfants n'avaient pas donné lieu au versement de droits en 2000) et de garantir un « bouclier fiscal », qui limite automatiquement les impôts des plus hauts revenus à 50 % de

ceux-ci. Sans oublier une exonération d'ISF pour ceux qui peuvent justifier d'un investissement dans une PME.

Puis en décembre, on a supprimé l'impôt sur les opérations de Bourses : un impôt qui ne rapportait certes à l'État que quelque 230 millions d'euros mais qui s'appliquait uniquement aux intermédiaires boursiers. Enfin en août 2008, Fillon annonçait vouloir supprimer, sur trois ans, l'impôt forfaitaire annuel dû par les entreprises (IFA).

Mais s'il a été prodigue pour les plus riches, le gouvernement a aussi instauré plusieurs taxes pour la population.

Sous prétexte de déficit de la Sécurité sociale, il a instauré les franchises médicales que l'on paye pour l'achat de chaque boîte de médicament, et annoncé une taxe sur les mutuelles. Et pour l'année à venir, le gouvernement a annoncé qu'il ferait augmenter de 0,3 %, en 2009, et de 0,4 % en 2010, la cotisation retraite des travailleurs du privé.

Sans compter les taxes dites sur les « revenus du capital », destinées à financer le RSA, et qui pèseront en fait essentiellement sur des millions de petits épargnants et celles sur l'épargne salariale, c'est-à-dire sur l'intéressement, la participation aux bénéfices ou les plans d'épargne

salariale.

Au total, ce seront donc près de huit milliards que les patrons et les contribuables les plus riches n'auront plus à verser à l'État et presque autant en plus que les travailleurs et la population devront compenser.

Alors même si, pour plaire à sa clientèle électorale, le gouver-

nement fait parfois semblant de dénoncer l'attitude de ministres et de députés prompts à présenter la note à la population, il n'a de cesse que de faire payer les cadeaux qu'il fait au patronat et aux plus riches par des contributions imposées aux plus pauvres.

David MARCIL



• Réforme de la taxe professionnelle

Vers un nouvel allègement des impôts patronaux

François Fillon a annoncé que la « réforme » de la taxe professionnelle (TP) serait « *présentée au Conseil des ministres avant la fin de l'année* ». Quant au ministre du Budget, il avait précédemment déclaré, à l'université d'été du Medef fin août, qu'il y aurait au sujet de la TP « *quelque chose dans le budget 2009* », autrement dit avant la fin de 2008.

La taxe professionnelle est un des quatre impôts locaux perçus par les collectivités locales, avec la taxe foncière sur les propriétés bâties, sur les non-bâties, et la taxe d'habitation. La TP, payée uniquement par les entreprises

grandes et petites, à quelques exceptions près, a remplacé la patente qui existait autrefois.

Depuis toujours, pourrait-on dire, le patronat souhaite la diminution, voire la suppression, de cet impôt qui lui est spé-

cifique. Mais les collectivités locales qui en bénéficient ne sont pas d'accord, ou tout au moins demandent des compensations, afin de ne pas y perdre.

Le patronat a déjà obtenu un début de satisfaction. Jusqu'en 2002 une petite partie de la TP était proportionnelle aux salaires versés par les entreprises. Cette partie a été supprimée, au motif que cela pénalisait les entreprises qui avaient le plus embauché, et que cela jouait donc contre l'emploi. D'autres exonérations ont eu lieu pour des raisons diverses et variées (zones franches urbaines, zones de revitalisation rurale, etc.).

Dans ces cas-là, c'est l'État qui est censé compenser en versant aux collectivités locales leur manque à gagner. Toutefois la compensation n'est pas parfaite : ainsi la compensation de la part salaire de la TP ne concerne que les entreprises existant au 1^{er} janvier 1999. Celles qui ont été créées après cette date ne sont pas concernées, et pour elles l'État ne verse pas de

compensation.

Les collectivités locales ont donc quelques raisons d'être méfiantes lorsque l'on évoque les compensations par l'État... Comment celui-ci va-t-il s'y prendre pour « réformer », c'est-à-dire diminuer la taxe professionnelle ? Une des « solutions » serait d'augmenter les autres taxes, taxes foncières et taxes d'habitation, qui pèsent en partie sur les entreprises mais aussi sur les particuliers. Autrement dit, la population devrait payer, ne serait-ce qu'en partie, pour l'allègement de la TP.

Pour le moment on ignore à quelle sauce il est prévu de nous manger, mais comme l'a dit une dirigeante du Medef : « *La réduction de la TP est l'urgence absolue, nous sommes très "espérants" sur le sujet.* » Fillon et Sarkozy réfléchissent donc à la manière de répondre rapidement aux espoirs du patronat, et il y a tout lieu d'en être inquiet.

André VICTOR

• Bouclier fiscal

C'est bien un cadeau pour les riches

Frédéric Lefebvre, député et porte-parole de l'UMP, est revenu à la charge pour faire passer le « bouclier fiscal » pour une mesure en faveur des familles à revenus modestes. Interrogée à la radio, la ministre Christine Lagarde est allée dans le même sens, arguant du fait que « *74 % de ceux qui bénéficient du bouclier fiscal sont des gens dont les revenus fiscaux ne dépassent pas 3 750 euros* ».

Il faut rappeler que ce dispositif, qui plafonne désormais à 50 % des revenus l'ensemble des prélèvements fiscaux (impôts, CSG, CRDS), devrait cette année bénéficier à 234 000 contribuables qui se partageront 810 millions d'euros de remboursements fiscaux.

En réalité, ces chiffres globaux masquent des situations bien différentes, allant du érémitiste qui, ayant reçu un petit logement en héritage, se trouve assujéti à un impôt foncier qui dépasse 50 % de ses revenus, jusqu'au très riche propriétaire de plusieurs logements, d'entreprises, d'actions et d'autres biens. Récemment, le secrétaire général du Syndicat national unifié des impôts (Snui) faisait ainsi remarquer que « *la majorité des bénéficiaires sont effectivement des gens qui n'ont pas de gros revenus, mais en terme de montants remboursés, c'est une minorité de contribuables aisés qui profitent du bouclier fiscal* ».

Ainsi, sur les 234 000 bénéficiaires, 200 000 ne recevront des services fiscaux qu'un chèque moyen de 713 euros. Par contre, les 1 000 plus riches toucheront en moyenne 253 000 euros ! Une petite minorité de bénéficiaires (8 % de l'ensemble) se partageront ainsi 563 des 810 millions d'euros que cette mesure coûtera cette année à l'État.

Si le bouclier fiscal ne profite donc pas qu'aux plus riches, c'est bien un cadeau fait à ces derniers qui en sont les principaux bénéficiaires. C'était d'ailleurs le but recherché par ses inventeurs. Et il faut tout le culot d'une Lagarde pour oser prétendre le contraire.

Roger MEYNIER

Fête de la Commune

Le 27 septembre, l'Association des Amis de la Commune de Paris 1871 organise une fête de la Commune :

Samedi 27 septembre de 15 h à 20 heures

Place de la Commune-de-Paris-1871

Carrefour des rues de la Butte-aux-Cailles et de l'Espérance - Paris 13^e

Métro : Place-d'Italie ou Corvisart

Animation par Riton la Manivelle et ses musiciens, chansons, buvette, stands de livres, exposé et débat. Apéritif communal de 18 h 30 à 20 heures.

Tous renseignements sur : www.commune1871.org

• Réactionnaire et antidémocratique

Le Sénat, à quoi ça sert ?

Le résultat des élections sénatoriales du 21 septembre constitue une bonne surprise pour le Parti Socialiste. Il gagne 21 sièges alors qu'il en espérait deux fois moins. En ajoutant les nouveaux sénateurs des autres partis de gauche, celle-ci a 26 sièges supplémentaires au Sénat.

Avec 150 élus sur 343, la gauche y reste cependant minoritaire. Cette situation n'a pas changé en un demi-siècle de Vème République, quand bien même, de Mitterrand à Jospin, la gauche a occupé l'Élysée, Matignon ou les deux à la fois.

À côté de l'Assemblée nationale (la Chambre des députés), la Constitution a voulu, au nom de l'« équilibre des pouvoirs », que se trouve un Sénat, une Haute Assemblée censée représenter les collectivités locales.

La France n'étant pas un État fédéral, cela n'a d'autre justification que de faire contre-poids aux changements dans l'opinion que l'Assemblée nationale pourrait refléter. Et

tout y concourt dans le mode de désignation du Sénat.

Ainsi, seuls un peu plus de 100 000 « grands électeurs » (les conseillers municipaux, généraux, régionaux ainsi que les députés) peuvent élire les sénateurs, le reste de la population n'ayant pas voix au chapitre. Le renouvellement du Sénat ayant lieu par moitié, tous les trois ans, cela dilue encore à son niveau les reflets des changements de l'opinion enregistrés dans les diverses élections précédentes.

Enfin, le mode d'élection du Sénat favorise numériquement les élus de la « France profonde », celle des notables et des campagnes réputées conservatrices. Quant aux villes, surtout les plus grandes, qui concentrent un nombreux électoral ouvrier et populaire, ce système les sous-représente fortement en termes tant de « grands électeurs » que de sièges à pourvoir.

Ainsi, bien que la gauche ait remporté les municipales de 2008, après les cantonales et les régionales de 2004, ce qui aurait dû lui donner l'avantage, le

mode d'élection du Sénat est tel que la droite y conserve la majorité.

Certes, des élus de communes petites ou moyennes, certains de droite, ont cette fois voté pour des candidats de gauche au Sénat. Ils ont voulu sanctionner le gouvernement pour sa politique de fermetures d'écoles, de bureaux de postes, d'hôpitaux et maternités de proximité, de gares, de tribunaux, de sous-préfectures, sinon de casernes... dont certains privent les communes d'une partie de leurs ressources et d'autres leurs habitants de services publics indispensables.

Du coup, des commentateurs, qui ne doutent pas que le gouvernement poursuivra cette politique, ont envisagé que la gauche puisse obtenir la majorité au Sénat aux élections de 2011.

Mais même si cela se produisait malgré les obstacles, qu'est-ce que cela changerait ? Pour certains notables, bien des choses. Mais pas pour la population. Et d'abord parce que le Sénat n'a, en droit, nul moyen



Manifestation pour le maintien de la maternité à Péronne, dans la Somme.

d'opposer son veto aux lois voulues par les députés. Il peut en retarder l'adoption, mais le dernier mot revient à l'Assemblée.

Alors, à quoi sert le Sénat ?

S'il est inutile à l'adoption des lois, il joue un rôle non négligeable dans le fonctionnement de la démocratie tel que le conçoit la bourgeoisie. Quand la droite gouverne, le Sénat joue le rôle d'une chambre de résonance pour les secteurs conservateurs de l'électorat. Quand la gauche est aux affaires, elle en fait un épouvantail pour reculer

devant l'opinion réactionnaire. Et elle s'en sert d'excuse pour mener la politique qu'attend d'elle la bourgeoisie au lieu de satisfaire les revendications populaires et ouvrières.

C'est pourquoi, si la gauche dans l'opposition dénonce, mollement, le rôle réactionnaire du Sénat, elle s'est toujours gardée d'y toucher, et à plus forte raison de le supprimer, quand elle était au gouvernement et aurait pu avoir la majorité pour le faire.

Pierre LAFFITTE

• Le RSA discuté au Parlement

Un trompe-l'œil face à la misère

Le RSA, ou revenu de solidarité active, a été présenté mercredi 24 septembre à l'Assemblée nationale pour y être discuté. Le projet actuel subira sans doute quelques amendements avant d'être adopté, mais on peut prévoir qu'il restera pour l'essentiel dans sa forme actuelle, même si le mode de financement prévu soulève des critiques, surtout d'ailleurs dans les rangs de la majorité. À l'essai actuellement dans 34 départements, il devrait être généralisé à l'ensemble du territoire en juin 2009.

Selon son promoteur Martin Hirsch, le RSA permettrait d'enrayer le chômage en faisant en sorte que les érémites gagnent plus, s'ils retrouvent un emploi, que la somme des allocations qu'ils reçoivent. Mais il ne crée pas un seul emploi, et les 100 000 chômeurs en moins que ce dispositif devrait amener risquent de n'en trouver que dans les statistiques.

Le RSA s'adresse aussi aux travailleurs pauvres, qui gagnent moins de 1,04 fois le smic, et plus particulièrement ceux qui perçoivent un revenu inférieur à 817 euros par mois, défini comme le seuil de la pauvreté. Toujours selon Martin Hirsch, le RSA permettrait ainsi à 700 000 d'entre eux de « sortir de la pauvreté ». Comme si quelques dizaines d'euros en plus, même s'ils seront les bien-

venus, pouvaient faire la différence, et comme si l'on n'était plus pauvre en touchant 900 ou 1 000 euros par mois !

En revanche, les patrons seront les bénéficiaires : ils pourront continuer à verser des bas salaires, puisque l'État complètera avec le RSA. De plus, le risque est grand de voir se multiplier les emplois à temps partiel. En effet, ce dispositif s'applique dès qu'un salarié travaille 20 heures par semaine en moyenne, et les patrons ont tout intérêt à développer les temps partiels pour augmenter les aides qu'ils perçoivent.

C'est le financement du RSA qui risque le plus de faire débat parmi les députés. Prévu au départ à 3 milliards d'euros, il a été abaissé à la moitié de cette somme, et il sera financé en prélevant une taxe supplémentaire

sur les « bénéfices du capital » ! Il n'en a pas fallu plus pour que le PS approuve cette mesure mais en fait, ceux qui seront taxés seront majoritairement les salariés, qui ont placé quelques économies sur un plan d'épargne retraite, une assurance vie ou les primes d'intéressement données par les entreprises. Quant aux plus hauts revenus, ils ne seront pas touchés par cette solidarité dite « active », puisqu'ils bénéficient du bouclier fiscal.

Devant le tollé suscité jusque dans sa majorité, le gouvernement a déjà un peu modifié son projet de loi, ramenant de 1,1 à 0,9 % la taxation envisagée et parlant de plafonner quelques niches fiscales. Mais cela ne changera pas grand-chose au fait que, grâce au bouclier fiscal, les plus hauts revenus se trouveront exemptés de toute solidarité « active » ou non, avec les plus démunis.

Le RSA est une escroquerie qui ne fera pas baisser le chômage, et encore moins la misère.

Marianne LAMIRAL

Après la Conférence nationale de Lutte Ouvrière du 21 septembre

Réunis en conférence nationale, le 21 septembre 2008, pour examiner les relations entre la majorité de Lutte Ouvrière et la Fraction L'Étincelle, les militants ont voté à une majorité de 97,3 % la motion suivante :

« Le constat qui s'impose est que la Fraction L'Étincelle s'est, depuis sa création, de plus en plus éloignée de la majorité de Lutte Ouvrière, au point de constituer aujourd'hui une organisation complètement indépendante et autonome n'ayant plus aucun lien politique avec Lutte Ouvrière.

Pendant toutes ces années, elle n'a pour ainsi dire jamais accepté de soumettre ses projets, non seulement à une discussion véritable, mais à un vote pouvant décider d'une attitude commune. Elle a toujours confondu "informer" les instances de Lutte Ouvrière avec débattre et décider en commun.

En dernier lieu, avant les élections municipales, elle a

décidé unilatéralement de soutenir et de participer à des listes de la LCR et surtout de soutenir, à Wattrelos, des dissidents n'ayant plus rien à voir avec Lutte Ouvrière. C'est son refus affirmé de respecter la décision prise par la majorité qui a amené celle-ci à la suspendre jusqu'à ce qu'une décision statutaire puisse être prise à leur propos.

À cela s'est ajoutée leur participation à la construction d'un NPA, ce qui les place non seulement en dehors mais très loin de Lutte Ouvrière.

L'existence d'une fraction faisant partie de Lutte Ouvrière est donc une fiction depuis déjà longtemps, et il est temps d'entériner cet état de choses. »

Ce vote décide en conséquence la fin de toute relation entre Lutte Ouvrière et le groupe nommé jusqu'à présent Fraction Lutte Ouvrière - L'Étincelle.

• Logement

Le gouvernement veut financer son budget en volant l'argent du 1 %

La ministre du Logement Christine Boutin s'apprête à piocher dans les caisses du « 1 % logement », contribution des employeurs à l'effort de construction, depuis longtemps ramenée à seulement 0,45 % de la masse salariale des entreprises de plus de dix salariés, gérée conjointement par le Medef et les syndicats de salariés, et censée aider à les loger.

Ce prélèvement de 1,05 milliard d'euros que Boutin souhaite opérer amputera sérieusement les capacités du 1 %, puisqu'il représente plus du quart de ses ressources annuelles (3,95 milliards en 2008). Pour justifier ce hold-up, la ministre met en avant le

financement de ses projets de réhabilitation de logements privés anciens, de restructuration de certaines cités HLM et de rénovation de quartiers anciens en centre-ville. En fait, Boutin veut surtout compenser une baisse de 7,8 % des crédits alloués à son ministère

pour 2009.

Cette décision a provoqué de vives réactions de la part de tous les syndicats de salariés mais également de certains représentants du patronat, notamment de ceux du bâtiment. Ils voient d'un mauvais œil cette décision unilatérale qui va diminuer les ressources disponibles pour la construction de logements sociaux, alors que l'activité dans le secteur du bâtiment donne déjà de sérieux signes de ralentissement.

Contrairement aux engage-

ments de Sarkozy, et alors que des centaines de milliers de familles attendent pour pouvoir se loger correctement et à des loyers accessibles, le gouvernement ne fait rien pour accélérer la construction de tels logements. Pire, l'État projette de plonger à pleines mains dans les caisses des organismes chargés de loger les salariés pour compenser son désengagement en matière de logement.

Roger MEYNIER

• Bâtiment

Les mises en chantier diminuent alors que les logements manquent

Selon le président de l'organisation patronale, la Fédération Française du Bâtiment (FFB), « l'année se soldera au mieux par 390 000 à 400 000 logements mis en chantier, loin des 435 000 de 2007 », et « très loin de l'objectif de 500 000 logements neufs fixé par le gouvernement ». Selon elle « si rien n'est fait », cet objectif sera renvoyé « au rayon des chimères ».

Le président des patrons du bâtiment reconnaît ne pas savoir quand le secteur redémarrera, confirmant ainsi combien l'économie de marché est aveugle, y compris dans un secteur où les besoins sont criants. En effet en ce qui concerne le logement dit social, pour satisfaire les ménages inscrits sur les listes d'attente des HLM et les personnes mal ou très mal logées, plus de deux millions de logements devraient être construits d'urgence, a calculé la Fondation Abbé-Pierre.

Avec la persistance du chô-



mage, le quasi-blocage des salaires combiné à la hausse des prix, il n'est pas étonnant que la crise du logement se soit aggravée, d'autant que seulement 6 % des logements du secteur locatif privé ont aujourd'hui un loyer de niveau HLM, alors qu'il y en avait 50 % en 1990.

L'année dernière a été « une très bonne année » du point de vue des patrons du bâtiment. Mais 75 % des logements construits étaient destinés aux 30 %

des ménages les plus riches, qui, pour la plupart, sont déjà propriétaires de leur logement. Ils en ont acheté d'autres, même très chers, comme placement, spéculant sur la hausse de l'immobilier. Or, visiblement, l'évolution n'est plus la même aujourd'hui et un tel placement intéresse moins ceux qui en ont les moyens.

Le président de la FFB constate qu'en un an « le délai moyen d'écoulement d'un logement neuf dans l'habitat collectif est passé de

cinq mois et demi à quatorze mois », ce qui se répercute sur les mises en chantier.

Cette mévente est-elle liée à la crise du crédit immobilier enclenchée aux États-Unis et devenue une crise financière ? Sans doute, du fait de la hausse du coût du crédit qui en résulte. Mais le président des patrons du bâtiment a rappelé que c'est loin d'être la première fois qu'une telle crise se produit. Ainsi, entre 1992 et 1997, 200 000 emplois avaient été supprimés dans le secteur. Il a ajouté : « le cycle, un peu oublié ces dernières années, fait un retour en force, avec un recul à la fois des ventes des promoteurs et des mises en chantier ».

Bref, ces hauts et ces bas « cycliques », avec la montée du chômage quand les affaires se ralentissent, avec en permanence des millions de gens qui ne peuvent pas se loger, c'est la routine.

Jean SANDAY

Chômage dans le bâtiment, conséquence de la loi du marché

Dans le bâtiment, 8 000 à 9 000 emplois d'intérimaires ont été supprimés cette année. Et encore ne s'agit-il que d'emplois en « équivalent temps plein ». Autrement dit, le nombre d'intérimaires touchés est nettement plus

important. Quant aux CDD et CDI, le patronat du bâtiment prévoit que le nombre de suppressions d'emplois dépassera le nombre de nouveaux contrats fin 2008 – début 2009. On nous explique cela par le « retournement de tendance »

J.S.

• Logement social

Bonnet d'âne pour Neuilly

Certaines municipalités parmi les plus riches esquivent les obligations de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) qui, en principe, leur fait obligation de comporter 20 % de logements sociaux à l'horizon 2020 sur leur territoire, avec d'ici-là des objectifs échelonnés.

Ainsi le maire de Neuilly-sur-Seine, ville symbole de la concentration des riches dont Sarkozy a été le maire durant dix-huit ans, vient d'annoncer qu'il allait former un recours devant le ministère du Logement en vue d'obtenir une réduction des objectifs de cette loi SRU.

Neuilly ne compte que 3,8 % de HLM. Et encore le journal *Le Monde* avait révélé qu'une bonne part étaient des HLM de luxe, habitées par des hauts cadres possédant parfois des châteaux comme résidences secondaires. Entre 2004 et 2007, la ville aurait dû atteindre l'objectif de 750 logements « sociaux », notion encore bien plus large que celle de HLM. Elle en a réalisé moins de la moitié. Et le maire prévoit qu'il en sera de même entre 2008 et 2011, malgré tous ses efforts, non pas pour construire des HLM, mais pour faire classer comme logements sociaux le maximum de ceux possédés par la ville et de ceux nouvellement construits sur son territoire comme, par exemple, des studios pour étudiants. « Il faut être réaliste, on ne peut faire plus », conclut-il.

Sa requête est peut-être une anticipation sur le remaniement de la loi annoncé par la ministre du Logement qui pourrait accorder aux communes des allègements de pénalités et d'objectifs dont les communes riches seraient les premières bénéficiaires.

La loi SRU permet sans doute de mettre en évidence les insuffisances du logement social dans un certain nombre de municipalités et il n'est pas étonnant que, dans la liste des communes défaillantes, on retrouve Neuilly. Mais elle ne règle pas ce problème. Tout d'abord parce que les communes récalcitrantes peuvent échapper facilement aux contraintes de la loi. Mais surtout cette loi fait reposer la charge du logement social, essentiellement sur les collectivités locales, alors que cela devrait relever de la responsabilité de l'État.

Celui-ci est sans doute le premier et le principal responsable de l'insuffisance dramatique de logements sociaux dans le pays, alors qu'il aurait les moyens d'y remédier dans des délais rapides. Et surtout il aurait le pouvoir politique d'imposer aux communes qui traînent les pieds ces « logements sociaux qu'elles ne sauraient voir ».

Vincent GELAS

• Le gouvernement et les travailleurs handicapés

Promesses en juin, vol en septembre

L'État vient d'informer l'Agefiph, l'association chargée de gérer les fonds pour l'insertion des personnes handicapées, qu'il allait ponctionner cinquante millions d'euros dans sa caisse, soit 10 % de son budget.

L'Agefiph collecte les amendes payées par les entreprises privées qui ne salarient pas au moins six pour cent de travailleurs handicapés alors que la loi l'exige. Cette association consacre une grande partie de ses fonds à des actions de formations, car, dit-elle, 80 % des 206 000 travailleurs handicapés à la recherche d'un emploi ont un niveau de formation inférieur au CAP.

Le ministère de l'Économie affirme que les cinquante millions d'euros qu'il vient de récupérer étaient « inutilisés » par l'Agefiph et prétend qu'ils serviront de toute façon à la formation des handicapés.

Même si ce n'était que cela, ce serait déjà une opération douteuse. L'intégration des handicapés par le travail était une des promesses de Sarkozy. Cette promesse a été répétée le



10 juin dernier lorsqu'il a lancé un « pacte national pour l'emploi des handicapés » en patronnant une convention entre l'État, l'Agefiph et le FIPHP (institution équivalente à l'Agefiph, mais pour le secteur public). Les promesses commençaient d'ailleurs à se dégonfler dès ce moment-là, car les actions prévues par cette convention n'étaient financées que par les associations, l'État ne mettant pas au pot. Et aujourd'hui, bien loin d'aider l'Agefiph, l'État la dépouille !

Si les cinquante millions d'euros volés à l'Agefiph servent vraiment à subventionner des formations qui n'existaient pas auparavant, l'État aura fait un cadeau aux travailleurs handicapés avec leur propre argent. Mais si, comme c'est probable, cette somme, par des détours obscurs, sert à équilibrer le budget de l'État, le gouvernement aura volé les travailleurs handicapés pour financer ses déficits. Et donc ses cadeaux au grand patronat.

Paul GALOIS

L'Union européenne entérine les discriminations envers les Roms

Mardi 16 septembre, la Commission européenne de Bruxelles consacrait une séance exceptionnelle à envisager des mesures d'intégration des Roms vivant dans les 27 pays de l'Union européenne. Car cette population, évaluée entre 7 et 10 millions de personnes, est victime de discriminations raciales et d'exclusions sociales.

Ce sommet européen n'a pas fait avancer d'un pas les droits des Roms. En effet, d'emblée, son président José Manuel Barroso a décrété que les situations souvent dramatiques des Roms ne devaient pas être réglées depuis Bruxelles et que leur intégration relevait de la seule compétence des États. Et pour bien marquer son refus d'intervenir la Commission, dont le vice-président est le français Jacques Barrot, a entériné les mesures racistes prises récemment par le gouvernement italien de Berlusconi consistant à fichier par des prises d'empreintes les Roms et les gens du voyage, y compris les enfants. Ces fichages sont aussi

effectués dans d'autres pays, notamment par le gouvernement français à l'occasion des milliers d'expulsions de Roms auxquelles il procède, sous prétexte qu'ils n'ont pas de ressources financières suffisantes.

Lors de cette séance de la Commission européenne, lorsque la représentante de l'Italie est intervenue, les délégués des associations de Roms se sont levés pour montrer leurs tee-shirts portant l'inscription « *Non au fichage ethnique* » et pour siffler et interrompre son intervention. Membres de l'Union européenne, les Roumains, Bulgares, Hongrois, et donc aussi les trois millions de Roms qui vivent dans ces pays, jouissent, en théorie, de la liberté de circulation dans tous les pays de l'Union. Mais les discriminations raciales et administratives qu'ils subissent pour accéder au travail, au logement, à l'éducation et à la santé confinent souvent ces familles dans la misère, y compris ceux ayant opté pour la nationalité du pays où ils résident.

Louis BASTILLE



Promesses gratuites aux gens du voyage

À la suite de la conférence européenne sur les Roms, Christine Boutin, qui représentait le gouvernement français, a promis aux 400 000 Roms ainsi qu'aux gens du voyage vivant en France la suppression des titres de circulation et des entraves au droit de vote. Ces mesures discriminatoires devraient être supprimées.

En effet, pour pouvoir circuler et exercer leurs professions, les gens du voyage ont l'obligation d'avoir un titre de circulation, validé tous les trimestres par la police. L'obtention de ce droit à circuler est conditionné par le rattachement à une com-

mune et à l'accord du maire et du préfet. De plus, ce titre est indispensable pour accéder aux aires de stationnements destinées aux véhicules des gens du voyage, quand elles existent.

Quant au droit de vote, les gens du voyage ne peuvent l'exercer que lorsqu'ils peuvent prouver leur rattachement à une commune depuis au moins trois ans.

Il s'agit donc bien de leur reconnaître des droits élémentaires, mais la ministre n'a donné aucune date pour la réalisation de ces promesses.

Louis BASTILLE

• Dotation de solidarité urbaine

Un projet qui va peser sur les communes populaires

À l'approche de l'annonce du projet budgétaire de l'État pour 2008, des associations présidées par des maires de gauche se sont inquiétées de la ponction que le gouvernement envisage d'opérer dans le budget des communes populaires. L'un des moyens envisagés serait de changer les critères qui donnent droit à la « dotation de solidarité urbaine », l'une des composantes de la subvention de l'État aux communes.

Si ce projet prenait corps, seulement la moitié des communes de plus de 10 000 habitants toucheraient cette dotation, au lieu des trois quarts qui la touchaient jusqu'alors. Ainsi, 238 communes sur 715 en seraient privées, parmi lesquelles des villes où la majorité de la population n'est pas riche. En région parisienne, ce serait par

exemple le cas de Bagneux qui compte 50 % de logements sociaux et où la plupart des écoles sont classées en ZEP ; à Ivry-sur-Seine, le trou provoqué par cette décision dans le budget de la commune serait d'un million d'euros, le maire PCF a rappelé qu'avec cette aide de l'État, la commune avait pu financer la construction d'une salle culturelle qui attire un public de tout âge pour y écouter des musiques actuelles. Cette subvention, variable d'une commune à l'autre, est évaluée en moyenne à 43 euros par habitant en 2008.

Malgré son nom prétentieux, cette dotation de solidarité urbaine, créée en mai 1991 par le gouvernement socialiste de Michel Rocard, ne correspond qu'à 5 % de l'ensemble des sommes versées par l'État aux communes. Elle ne peut donc pas corriger l'inégalité flagrante entre les communes, où prédomine une population

aisée, et celles où prédominent les milieux populaires. Mais le fait de la restreindre serait un signe de plus du gouvernement en direction des plus riches, montrant qu'il se soucie d'eux en faisant supporter aux pauvres de nouvelles restrictions.

Le gouvernement a déjà annoncé qu'en tout cas, l'enveloppe globale versée par l'État aux communes – dont fait partie la dotation de solidarité – ne suivra pas l'inflation et pourrait même être quasiment bloquée. Cela affectera au premier chef les communes où vivent majoritairement les milieux populaires, et qui ont à faire face à des dépenses importantes pour les crèches, les écoles, les cantines, les équipements et le personnel indispensables à l'accueil de la jeunesse.

Jean SANDAY

• Crise financière

Mille milliards de dollars pour les banquiers faillis « La seule chose à faire », vraiment ?

D'après les médias, le plan de sauvetage des banques américaines aurait été « accueilli avec soulagement par les marchés », c'est-à-dire les banquiers, les détenteurs de capitaux et les gouvernements chargés de leurs intérêts. Politiciens, économistes, journalistes et chefs d'entreprise ont affirmé en chœur que c'était cher certes, et même injuste puisque la population devrait payer les dettes de ceux-là mêmes qui avaient joué et perdu sur son dos, mais qu'il n'y a rien d'autre à faire.

Ainsi Bush a-t-il déclaré que « cette approche audacieuse coû-

tera beaucoup moins cher que de ne pas intervenir » et de voir s'installer « la récession économique, les suppressions massives d'emplois ». L'éditorialiste du journal économique *Les Échos* affirmait quant à lui : « Sans le plan de sauvetage, c'est la capacité de la première économie mondiale à fonctionner qui risquait d'être anéantie. » Autrement dit, ce serait mille milliards de dollars ou le chaos, ce serait rembourser les spéculateurs ou le chômage de masse.

Mais le fait que tout cela ait été répété en boucle depuis le 19 septembre n'en fait pas une vérité. Tout d'abord parce qu'il peut tout à fait y avoir à la fois



mille milliards de dollars de fonds publics offerts aux banquiers en faillite et le chaos. Les cours erratiques des Bourses, du pétrole, des matières premières

et des monnaies, qui continuent à faire du yoyo, le montrent déjà. La confiance des capitalistes dans leur propre économie est loin d'être rétablie et la possibilité d'une crise catastrophique est toujours là.

Et si Bush et les deux candidats à sa succession qui ont en gros approuvé son plan voulaient vraiment, comme ils l'ont dit, établir un système de crédit fiable, efficace, crédible et transparent, une solution immédiate serait de nationaliser le système bancaire sans verser aucune indemnité aux capitalistes. Le crédit serait mis ainsi sous contrôle de l'État sans pour autant creuser un

trou de mille milliards de dollars dans les caisses, ce qui alimentera d'un côté la spéculation et de l'autre l'inflation aux dépens des couches populaires.

Mais ni les politiciens à la McCain ou Obama, ni même en France la gauche, le PS par exemple, n'ont osé proposer de restreindre un tant soit peu la liberté d'agir de la bourgeoisie. Tant qu'il y a encore quelque chose à gagner, encore des spéculations à faire, on laisse les financiers agir, la société dût-elle en périr.

Et d'ailleurs elle en périra à moins que les travailleurs n'y mettent bon ordre.

Paul GALOIS

• Grande-Bretagne

Les banques sous perfusion étatique, mais toujours prédatrices

C'est en Grande-Bretagne dès septembre 2007, que s'était produite la première faillite bancaire de la crise financière actuelle, celle de Northern Rock. Mais ce n'était encore qu'une banque mineure et sa nationalisation avait suffi à enrayer le début de panique qui menaçait les banques britanniques.

Mais la tourmente bancaire a continué. Les unes après les autres, les grandes banques britanniques ont dû annoncer les pertes subies après l'explosion de la bulle immobilière. À ce jour, ces pertes s'élèvent officiellement à plus de 25 milliards d'euros, pour les seules « Big Six », les six plus grosses banques qui monopolisent les dépôts bancaires. À quoi il faut ajouter la dissolution plus discrète, mais aussi coûteuse, des fonds de placement qui leur servaient pour leurs opérations de crédit.

Ce n'est certes pas faute d'aides de l'État. Depuis avril 2008, la Banque d'Angleterre permet aux banques de changer leurs titres invendables contre des bons du Trésor. Officiellement ce renflouement du système bancaire par l'État devait prendre fin en octobre 2008 et on estimait son coût à 125 milliards d'euros. Mais les conditions imposées aux banques pour accéder à ce pactole ont été discrètement assouplies et aujourd'hui, non seulement les emprunts dépassent les 250 milliards d'euros, mais ce dispositif sera maintenu au moins jusqu'en janvier 2009 !

Il est vrai que ces mesures

n'ont pas empêché les banques d'être ébranlées. Face à la fonte de leurs fonds propres, elles ont dû se tourner vers leurs actionnaires pour obtenir de l'argent frais en échange de nouvelles actions. Mais leurs cours boursiers étant en chute libre, cela n'a pas été sans mal. Si bien qu'en mai dernier, la deuxième banque britannique, RBS, n'a réussi à lever les 15 milliards d'euros dont elle avait besoin qu'en vendant en catastrophe ses filiales assurance vie, pourtant très profitables.

Ce mois-ci, une autre grande banque, HBOS, a frôlé elle aussi la faillite lorsque le cours de ses actions s'est mis à tomber en chute libre. Cette fois, il s'agit d'une conséquence directe de l'explosion de la bulle immobilière britannique. En effet, les actifs de HBOS sont constitués pour moitié de crédits immobiliers anglais. En plus de ses pertes passées, HBOS se trouve menacée par l'impossibilité de

rentrer dans ses fonds en cas de défauts de paiement futurs, du fait de la baisse des prix immobiliers (15 % pour l'année écoulée), même en recourant à des expulsions.

Une montée anormale des retraits chez HBOS a déclenché une activité fiévreuse du gouvernement, pour éviter à tout prix la faillite. HBOS était en effet trop importante pour que le gouvernement prenne ce risque, non seulement parce que c'est la cinquième banque du pays, mais surtout parce qu'elle détient 20 % des prêts immobiliers aux particuliers. Sa faillite aurait entraîné un effondrement brutal du marché immobilier, déjà bien mal en point.

Après de laborieux marchandages, c'est Lloyds TSB, la quatrième banque du pays qui absorbera HBOS. Nul ne sait quelles garanties le gouvernement Brown lui a offertes à cette occasion – « secret commercial » oblige ! –

mais elles ont dû être convaincantes. Sans parler du fait que, pour l'occasion, Brown va faire passer une loi pour contourner la législation antimonopole, au nom de « l'intérêt national » ! En tout cas, les « Big Six » ne sont désormais plus que cinq.

Cela étant, le fait que la crise ait frappé toutes les banques britanniques ne signifie pas qu'elles perdent leurs habitudes de prédateurs. Le rôle de Barclays (3^e banque britannique) dans le dépeçage de la banque américaine Lehman Brothers est significatif à cet égard. Cela faisait des mois que Barclays était en pourparlers avec Lehman en vue d'élargir ses activités aux États-Unis. Brutalement, le 12 septembre, Barclays rompit le contact au moment où les actions de Lehman étaient la cible d'une vague de spéculation à la baisse. Du coup, Lehman n'eut d'autre choix que de se déclarer en faillite. Barclays put

ainsi offrir ensuite de racheter un quart des actifs de la Lehman pour un prix défiant toute concurrence : 1,2 milliard d'euros seulement !

Mais d'où vient cette somme qui va permettre à Barclays d'étendre son empire ? Il faut savoir qu'elle a été la première des « Big Six » à aller quémander l'aide de la Banque d'Angleterre, dès août 2007, et que depuis, après avoir fait passer 2,5 milliards d'euros de titres « pourris » au compte des pertes et profits, elle n'a cessé de soutirer des prêts à ladite Banque. C'est donc aux dépens des fonds publics que Barclays absorbe sa rivale américaine. Ce qui n'a pas empêché des ministres travaillistes de saluer là un fait d'armes, preuve de la « bonne santé » des banques ! « Bonne santé », quand elles ne vivent que grâce aux perfusions de la Banque d'Angleterre ?

François ROULEAU

• Dans les pays pauvres

Une situation alimentaire qui se détériore

Triste bilan : le directeur du FAO, l'agence de l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture, a annoncé que le nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde est passé de 850 millions à 925 millions dans les derniers mois.

Cette augmentation du nombre d'hommes, de femmes et d'enfants sous-alimentés est à mettre au compte de la flambée

des prix des produits de première nécessité. L'indice de la FAO pour les prix alimentaires indique une augmentation de 24 % pour l'année 2007 et de 50 % au cours des sept premiers mois de l'année 2008. Cette flambée a comme cause principale la spéculation qui s'est dirigée vers les matières premières et les produits agricoles après l'effondrement des cours

de l'immobilier. Ainsi, la situation économique ouverte par la crise financière aux États-Unis a aggravé la situation de millions d'habitants des pays pauvres – ce qui a provoqué des émeutes de la faim dans une quarantaine de pays selon la FAO.

« Il faut investir 30 milliards de dollars par an pour doubler la production alimentaire et éliminer la faim », a déclaré le direc-

teur du FAO. Une somme dérisoire en comparaison des centaines de milliards de dollars que les États des principales puissances capitalistes injectent à fonds perdus, ou vont injecter dans l'économie pour sauver le système financier et les spéculateurs.

Boris SAVIN

• Afghanistan

L'engagement des troupes françaises

Les députés persistent et signent

Lundi 22 septembre, les députés ont voté la poursuite et le renforcement de l'intervention militaire française en Afghanistan par 343 députés pour (UMP et Nouveau Centre) et 210 voix contre (PS, PCF et Verts).

À droite, le ministre de la Défense, Hervé Morin, a appelé à l'« unité du pays derrière son armée ». Mais à gauche, il n'était pas question pour le PS de réclamer nettement le retrait des troupes, comme l'ont fait le PCF et les Verts. Le vote du PS s'inscrit dans la tradition exprimée jadis par feu Léon Blum : « Voter contre, seulement quand nos voix ne manqueront pas pour prendre une décision ».

Le porte-parole du PS, Jean-Marc Eyraud, a expliqué que le « non » du PS n'était pas négatif ! « Nous ne votons pas contre la poursuite de l'engagement de la France en Afghanistan [il peut donc continuer ! NDR]. Nous votons contre une conception politique et militaire qui nous a conduits dans une impasse. » Autrement dit, comme disait une vieille chanson, Sarkozy, c'est seulement « la manière qu'il n'a pas ».

Pour faire avaler la pilule, les dirigeants politiques partisans du maintien des troupes françaises en Afghanistan ont rappelé que la France s'y retrouve aux côtés des États-Unis, et aussi de la plupart des États-membres de l'Union européenne.

Pour intervenir en Irak, les dirigeants US ont invoqué la présence d'armes de destruction

massive inexistantes. En Afghanistan, c'est la lutte contre le terrorisme et le caractère dictatorial du régime des talibans qui justifierait l'intervention militaire.

Nul ne conteste que les talibans au pouvoir faisaient régner leur dictature religieuse sur toute la population, et notamment sur les femmes. Mais les grandes puissances, les États-Unis en tête, avaient considéré ces aspects des milices islamistes comme des détails quand elles choisirent de les équiper pour contrecarrer la présence des troupes russes en Afghanistan en 1980.

Les partisans de l'intervention en Afghanistan sont parfois lyriques. Ils prétendent avoir restauré la démocratie, ouvert des écoles et fait reculer l'obscurantisme religieux. Là encore on est dans les bobards de guerre. Pas plus en Afghanistan qu'en Irak, l'intervention militaire n'a fait pousser de tels fruits. En revanche, les interventions militaires, au lieu de calmer le jeu, ont réveillé le sentiment national des populations qui subissent les forces occupantes.

Après avoir formé les cadres des milices islamistes, les interventions des armées impérialistes sont maintenant en train de leur amener des combattants qui voient en eux moins des fanatiques religieux que des résistants à l'envahisseur étranger que sont les États coalisés autour des États-Unis, dont la France.

À l'occasion de l'embuscade qui a causé la mort de dix soldats français, on nous a vanté les moyens dont disposeraient les troupes US. Mais les quelque



23 000 soldats US engagés dans ce conflit n'ont pas mieux réussi en Afghanistan qu'en Irak. Des rapports de l'ONU dénoncent les exactions commises par l'armée américaine. Le 22 août dernier, par exemple, elle a bombardé un village, tuant 92 civils, des enfants pour la plupart. Le 6 juillet, elle avait confondu des villageois en train de fêter un mariage avec... un groupe de rebelles !

Ces exactions se payent. Les observateurs de la situation militaire notent, à côté d'un plus grand professionnalisme des tali-

bans, un élargissement de leur recrutement, au point que trois des quatre routes qui conduisent à la capitale seraient désormais sous leur contrôle.

En clair, la poursuite de l'intervention est en train de faire renaître le régime des talibans que la coalition prétendait supprimer par la force armée, au point que certains partisans de l'intervention sont désormais en train de se demander si l'on n'aurait pas raté l'occasion de nouer un dialogue avec les « talibans modérés », sans nous expli-

quer ce que cela peut bien être.

Si la population afghane a besoin d'une aide, c'est pour sortir de la misère, pas pour être considérée a priori suspecte par les forces occidentales qui n'hésitent pas à faire des cartons sur elle, tout en essayant de maintenir un régime dont la corruption est connue de tous. Hors d'Afghanistan, les troupes françaises et toutes les troupes impérialistes !

Jacques FONTENOY

Le rapport était... un compte-rendu

Un rapport de l'OTAN publié par la presse canadienne a fait couler beaucoup d'encre et de salive. On sait désormais que ce n'était pas un rapport mais un... compte-rendu. On appréciera la nuance.

En revanche, ce qui y était dit sur la mauvaise préparation et le sous-équipement des soldats français tombés dans une embuscade en Afghanistan

semble bien avoir quelque rapport avec la réalité. On a pu voir à la télévision les parents de soldats engagés en Afghanistan confirmer leur manque d'équipement.

En attendant, il faut croire que ce vrai-faux rapport a fini par faire de l'effet auprès du Premier ministre. Après que les autorités françaises eurent nié et son existence et son contenu,

Fillon promet maintenant des moyens supplémentaires pour les soldats, gilets pare-balles et radios notamment.

Il y aurait pourtant une manière radicale d'échapper aux aléas de l'engagement dans un conflit armé, ce serait de ne pas avoir mis les pieds du tout en Afghanistan, et maintenant de s'en retirer sans attendre.

J.F.

• Pakistan

Engrenage de la guerre impérialiste

52 morts et 266 blessés, c'est le bilan provisoire de l'attentat suicide qui a dévasté, le 20 septembre, l'hôtel de luxe Marriott d'Islamabad, au Pakistan. Le groupe des « Fedayin de l'Islam » qui le revendique – approuvé par Al-Qaïda, selon les services secrets pakistanais –, réclamerait que le Pakistan cesse toute coopération militaire avec les États-Unis.

Cet attentat souligne encore une fois la dégradation de la situation au Pakistan. Dans le contexte de la guerre que mènent les États-Unis, l'OTAN et leurs alliés, en Afghanistan et dans la région, les courants isla-

mistes intégristes pakistanais ont pu se renforcer, se présentant comme des opposants radicaux à l'agresseur occidental.

Ces groupes n'ont pu que se développer, procédant à des attentats meurtriers qui visent souvent les minorités ethniques et religieuses du pays. Ces attentats, de plus en plus nombreux ces derniers mois, ont causé la mort de plus de 1 200 personnes en un an.

De plus, la guerre que mènent les États-Unis en Afghanistan ignore maintenant les frontières de son grand voisin du sud-est. Selon le *New York Times*, « la CIA a tiré depuis des années des missiles contre des militants à l'intérieur du Pakistan ». Mais,

depuis juillet dernier, des interventions terrestres ou hélicoptérées sont organisées par les militaires américains, avec l'autorisation de Bush, sans que ces derniers aient même à en référer au commandement pakistanais.

L'armée pakistanaise, de son côté, aurait ouvert le feu à deux reprises contre des incursions militaires américaines dans les zones tribales du Nord-Ouest et le président pakistanais Zardari, récemment élu, s'est rendu récemment à New York pour émettre une timide protestation officielle. « Donnez-nous les renseignements et nous ferons le travail », a-t-il déclaré à une télévision américaine, retransmise au Pakistan. « C'est mieux fait par

nos forces que par les vôtres, parce que si vous procédez à des incursions, la région que je cherche à apaiser va prendre cela pour une guerre étrangère ».

C'est de toute façon de cette « guerre de l'Amérique » que souffre une grande partie de la population pakistanaise quelle que soit l'origine des frappes qui les atteignent. Dans les « zones tribales » du Nord-Ouest, près de 300 000 villageois ont déjà été obligés de fuir les bombardements quotidiens, américains comme pakistanais. La chasse aux « repaires » d'Al-Qaïda ou des groupes talibans provoquerait, selon des réfugiés, une centaine de morts par jour, dont une majorité de civils.

Le gouvernement américain et l'OTAN ont-ils décidé de chercher au Pakistan la clé d'une impossible victoire en Afghanistan, à l'image d'un Nixon faisant bombarder massivement le Cambodge, en 1969, espérant ainsi affaiblir les combattants du FNL vietnamien ? En tout cas, l'avenir du gouvernement pakistanais, pris entre l'armée, les services secrets et son puissant « allié » américain est assez incertain. Mais la conséquence immédiate, pour l'instant, de l'extension de la « guerre américaine » est bien plus de renforcer le crédit des groupes islamistes intégristes que d'en protéger la population.

Viviane LAFONT

• **Septembre 1958**

L'assassinat du dirigeant nationaliste Ruben Um Nyobé et la guerre coloniale au Cameroun

Le 13 septembre 1958, l'armée française assassinait Ruben Um Nyobé, principal dirigeant de l'UPC (Union des Populations Camerounaises), un parti qui exigeait « l'indépendance immédiate » du Cameroun. Cette revendication était alors soutenue par une large fraction de la population, à qui l'impérialisme français fit la guerre comme en Indochine et en Algérie. Avec une différence : cette guerre fut menée sans qu'on en sache grand-chose en métropole.

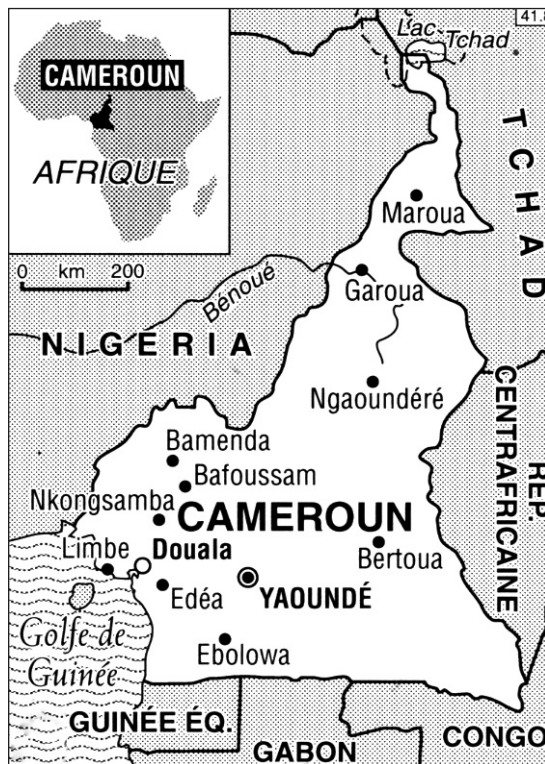
Pendant la Première Guerre mondiale, les troupes françaises et britanniques s'emparèrent du Cameroun, une colonie allemande. En 1919, le pays fut placé sous tutelle par la Société des Nations, ancêtre de l'ONU. Quatre cinquièmes du pays furent confiés à la France ; le reste aux Britanniques.

En 1944, un syndicaliste français, Donnat, créait l'Union des syndicats confédérés du Cameroun (USCC), une centrale syndicale liée à la CGT française et qui, dès sa naissance, fut l'objet d'une campagne hostile des milieux colonialistes, Église catholique en tête. Les 24 et 25 septembre 1945, l'USCC lançait sa première grève générale.

Chasse coloniale aux indépendantistes

En réaction, les colons et le patronat blanc lancèrent une chasse à l'homme contre les syndicalistes. Les colons furent cependant reçus à coup de fusil par un militant syndical blanc, Lalaurie, qu'ils avaient espéré pouvoir arrêter à son domicile. Celui-ci tua un des dirigeants de la Chambre de commerce. Lui et trois autres syndicalistes échappèrent de peu au lynchage, mais leur procès fut conclu par un non-lieu.

En revanche, on ne sut jamais le nombre d'Africains victimes de ces deux journées de furie colonialiste. Il y eut en tout cas au moins quatre-vingts morts. Les militants syndicaux blancs ayant été rapatriés vers la métropole, la direction de la centrale fut alors assurée par les



militants noirs. Ruben Um Nyobé en devenait le secrétaire général adjoint en octobre 1945 et le secrétaire général en 1947. Le 10 avril 1948, il créa un parti indépendantiste, l'Union des Populations du Cameroun (UPC), qui adressa à l'ONU des pétitions réclamant l'indépendance. En 1951, l'UPC rompit avec le RDA (Rassemblement Démocratique Africain), dont elle était une des sections, lorsque ce mouvement, dirigé par l'Ivoirien Houphouët-Boigny, cédait aux instances du ministre de la France d'outre-mer d'alors, François Mitterrand, et s'engagea dans la collaboration ouverte avec l'administration coloniale.

En 1952, l'ONU invita Um Nyobé, qui revendiqua du haut de sa tribune l'indépendance du Cameroun. Il profitait ainsi du fait que les États-Unis plaidaient pour la fin des empires coloniaux dont ils attendaient qu'elle leur ouvre de nouveaux marchés dans le monde. Le dirigeant nationaliste demanda que l'ONU fixe un délai pour que le Cameroun devienne maître de son destin.

Une guerre coloniale de quinze années

En 1955. Le haut-commissaire français au Cameroun se livra à une série de provocations qui finirent par déclencher des émeutes à Douala, à Yaoundé et

dans d'autres villes plus petites. « On vit la troupe massacrer les Africains avec une sorte d'enthousiasme sadique », écrivait Mongo Beti dans son livre *Main basse sur le Cameroun*. Et, une fois de plus, le nombre des morts resta inconnu.

En juillet 1955, l'UPC fut interdite. Ses dirigeants s'exilèrent ou entrèrent dans la clandestinité. En juin 1956, Gaston Defferre, ministre de la France d'outre-mer dans le gouvernement de Front républicain du socialiste Guy Mollet, faisait voter par le Parlement français une loi-cadre instituant un « exécutif indigène », présidé par le gouverneur français mais flanqué d'un vice-président africain. Cette équipe devait rendre des comptes à une assemblée locale, où les colons restaient surreprésentés. Censé apaiser la situation, ce dispositif exacerba le sentiment national des Camerounais.

En juillet 1956, Pierre Messmer, gaulliste et ancien légionnaire, devint à son tour haut-commissaire du Cameroun. Il était chargé de mettre en œuvre cette loi dite d'autonomie que l'UPC dénonçait comme un « semblant d'émancipation ». L'État français empêcha la participation de celle-ci aux élections locales de décembre 1956 en faisant traîner le processus qui aurait dû la sortir de l'illégalité. Il ne resta plus à l'UPC qu'à appeler à l'abstention, ce qu'elle fit avec un certain succès.

L'assassinat de deux colons, attribué à tort ou à raison à des membres de l'UPC, servit alors de prétexte pour réprimer le parti indépendantiste. L'impérialisme français réagit au Cameroun comme il l'avait fait en Indochine et comme il continuait alors de le faire en Algérie.

Les villageois furent réunis dans des camps de regroupement,



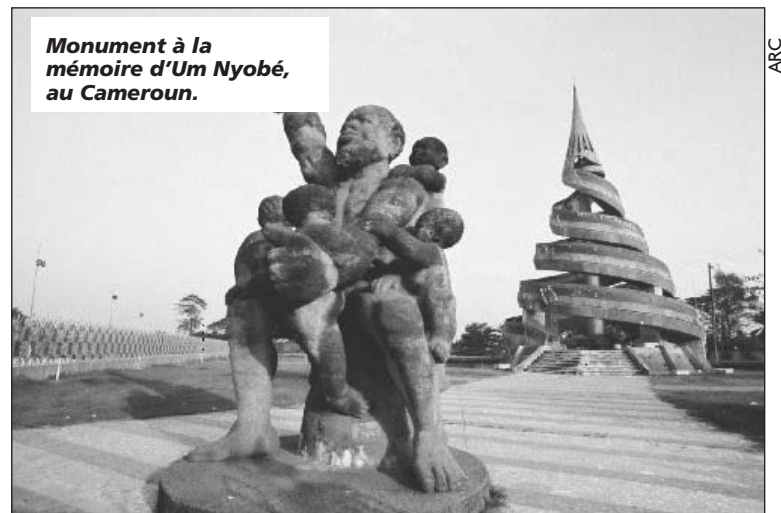
Ruben Um Nyobé

ment, tandis que l'armée quardillait le pays. Tout Africain découvert hors de ces camps était considéré comme un ennemi et risquait sa vie. Il y eut des massacres et des tueries notamment dans le sud du pays.

En réaction, on estime qu'un tiers de la population prit le chemin du maquis, notamment dans les zones forestières. Les indépendantistes s'armèrent comme ils pouvaient, de fusils de chasse, lances et arbalètes. Puisque le parti d'Um Nyobé préférait l'indépendance

dantistes. Le Cameroun « indépendant » restait de fait dans le pré carré français. Par exemple, les matières premières du sous-sol étaient d'abord la propriété de la France. Les dirigeants camerounais ne pouvaient en disposer que si le gouvernement français n'était pas intéressé.

L'armée nationale du Cameroun déclaré « indépendant », encadrée et mise sur pied par la France qui en avait formé les cadres et continuait de l'épauler, menait une guerre totale aux partisans de l'indépen-



Monument à la mémoire d'Um Nyobé, au Cameroun.

à la pseudo-autonomie imaginée par la puissance coloniale, il fut déclaré « hors-la-loi ». L'armée pénétra dans les forêts où était installée l'UPC. L'étau se resserra autour d'Um Nyobé, qui fut assassiné le 13 septembre 1958 d'une rafale de mitrailleuse. Sa dépouille fut exhibée dans son village pour montrer qu'il était bien mort, puis son cadavre fut escamoté dans un coulage de béton.

Un Cameroun toujours « dépendant »

Mais la mort du principal dirigeant de l'UPC n'arrêta pas la rébellion. L'ouest du pays s'embrasa, tandis que la France installait un dictateur à sa solde, Ahidjo. Le 1^{er} janvier 1960, derrière le paravent des fêtes de la pseudo-indépendance offerte par de Gaulle, la répression se poursuivait contre les indépen-

dance. Elle allait durer finalement quinze ans, de 1955 à 1970. D'autres dirigeants de l'UPC furent assassinés : Félix Moumié, empoisonné par un agent des services secrets français ; Osendé Afana mort au maquis en 1966 ; Ernest Ouandié, fusillé en 1970 après une parodie de procès.

Cette guerre coûta la vie à des dizaines de milliers de Camerounais, peut-être même des centaines de milliers. On utilisa les tanks, les bombardements aériens y compris au napalm pour reconquérir les zones où la population sympathisait avec l'UPC, et contre tous ceux qui aspiraient à une véritable indépendance, c'est-à-dire débarrassée de la tutelle coloniale ou néocoloniale afin que la population puisse enfin bénéficier des richesses du pays accaparées par les trusts français.

Jacques FONTENOY

• Darcos et l'école maternelle

Premier prix de bêtise !

Une vidéo circule sur Internet, dans laquelle on peut voir le ministre de l'Éducation nationale intervenant devant une commission des finances du Sénat sur la scolarisation des jeunes enfants en maternelle. Il parvient sans peine à cumuler ignorance crasse – feinte ou réelle –, provocation et mépris. À moins qu'il s'agisse de tenter de justifier les milliers de suppressions de postes dans l'Éducation...

« Est-ce qu'il est vraiment logique, alors que nous sommes soucieux de la bonne utilisation des crédits délégués par l'État, que nous fassions passer des concours bac + 5 à des personnes dont la fonction va être essentiellement de faire faire des siestes à

des enfants ou de leur changer les couches ? », a donc demandé Darcos. Passons sur la méconnaissance du « fondamental » de l'école maternelle qui impose, chacun le sait, que l'enfant soit propre. Derrière la grossièreté du propos, c'est la

raison réelle des dizaines de milliers de suppressions de postes qui pointe l'oreille : faire des économies budgétaires sur le dos de l'école, c'est-à-dire des élèves, des personnels, des parents.

« Si les enfants de deux ans sont scolarisés, c'est rarement pour des raisons scolaires », a encore ajouté Darcos, signifiant ainsi que le but est surtout de les garder. Et quand bien même ? Ne faut-il pas se féliciter, puisque se pose, de toute façon,

un problème de garde d'enfant pour ceux dont le ou les parents travaille(nt), de ce que les petits de deux à trois ans puissent avoir accès à l'école où ils acquerront habitude de la langue et vocabulaire et où ils apprendront à vivre ensemble ? Mais voilà, pour Darcos, des animateurs recrutés par les municipalités – et bien entendu à la charge de ces dernières – feraient aussi bien l'affaire et en plus, cela déchargerait le budget de son ministère des salaires des enseignants de maternelle et des crédits de fonctionnement, en dehors des locaux qui sont déjà municipaux.

Les nombreux parents qui n'ont pas pu inscrire leur jeune enfant le savent : beaucoup d'enfants sont restés à la porte de la maternelle. Le syndicat SNUipp a d'ailleurs calculé que,

si le taux de scolarisation s'était maintenu tel qu'il était il y a trois rentrées, 40 000 enfants de plus auraient pu être scolarisés, moyennant bien sûr des postes d'enseignants supplémentaires ; c'est ce dont le ministre ne veut pas. Et tant pis pour les petits, en particulier dans nombre de familles populaires, qui attendront pour accéder à l'école et à l'aide qu'elle peut représenter pour leur développement, et tant pis pour les parents qui doivent parfois, en l'absence d'une place en crèche ou d'une jeune grand-mère disponible, jongler pour trouver une nourrice.

Alors, combien d'années d'études faut-il pour devenir ministre de Sarkozy et débiter de telles fadaïses ?

Viviane LAFONT

• Lycée Delacroix – Drancy (Seine-Saint-Denis)

Face aux problèmes, une réaction collective

Au lycée Delacroix de Drancy, après une réunion où des professeurs et des agents avaient listé de nombreux problèmes, l'assemblée générale du mardi 16 septembre a voté à plus de 70 une grève pour imposer un rendez-vous au rectorat.

Le lendemain, nous nous réunissions devant le rectorat, à Créteil, et, fait pas si fréquent, nous étions reçus : une délégation de huit collègues rencontra une adjointe du recteur. Ce fut l'occasion de lui dire tout ce qui n'allait pas : problèmes d'effectifs, de classes surchargées, de manque de salles et de matériel, ainsi que le climat de défiance quasi générale envers le proviseur, qui veut tout gérer, mais qui n'organise pas grand-chose, sauf la payaille.

Le lendemain, les grévistes reprenaient les élèves les deux premières heures pour les informer plus en détail et se retrouvaient pour décider de la suite et rencontrer le proviseur. Puis, vendredi 19 septembre, le rectorat envoyait deux personnes pour discuter concrètement des revendications et du climat de méfiance existant avec le proviseur ; la grève se prolongeait jusqu'au vendredi soir. Très peu de cours se sont tenus durant ces deux jours.

Le vendredi, les représen-

tants du rectorat et la direction étaient accueillis par les grévistes, regroupés près de la salle de réunion, et la délégation élue d'une vingtaine de personnes (professeurs et agents) les rencontraient.

C'est dans un climat parfois houleux que les points posant le plus problème, ainsi que les relations entre les personnels et le proviseur, furent abordés. Pour les représentants du rectorat, il n'était pas question de faire partir le proviseur, ni de réduire le nombre d'élèves par classe. Mais ils intervinrent pour régler des problèmes matériels tout de suite et nous informèrent qu'ils nommaient une personne pour superviser le lycée, fixant aussi une nouvelle réunion de contrôle pour le mois suivant.

Après la réunion, les délégués, qui avaient informé régulièrement les collègues de la discussion, firent un bilan de ce qui s'était dit. Lundi 22 septembre, une assemblée générale informa l'ensemble des présents et décida de suspendre la grève pour voir si les problèmes les plus urgents étaient effectivement résolus.

Ce mouvement aura en tout cas contribué à souder le personnel. Celui-ci a agi et décidé collectivement, et cela a permis de marquer des points pour l'avenir.

Correspondant LO



• Draveil (Essonne)

Non aux déplacements arbitraires du personnel des écoles !

Le torchon brûle entre le député-maire UMP de Draveil, Georges Tron, et une partie des personnels des écoles.

En effet, début juillet, le maire décidait de réunir les agents qui s'occupent des élèves des écoles maternelles dans les classes (Atsem) sur leur temps personnel. À cette réunion, il expliquait qu'à ses yeux, elles ne travaillaient pas toutes les heures annuelles exigées et qu'elles « devaient » 216 heures, donc avoir moins de congés ! Et d'ajouter qu'il allait faire cesser ce qu'il qualifiait de « rentes de situation » de ces agents.

Les écoles fermant début juillet, la mairie procédait alors à des changements d'école de certains employés – essentiellement des femmes – sans consulter ni les agents concernés, ni les directions d'écoles.

Mercredi 27 août, veille de la

reprise du travail pour les personnels des écoles, le syndicat CGT des agents territoriaux de la commune organisait une première réunion. Tout le monde apprit alors les déplacements arbitraires des unes et des autres, par courrier de la mairie, y compris les déplacements de dernière minute, du jour pour le lendemain. À cela, la mairie ajoutait l'attribution de primes à la tête du client allant de zéro euro à 30, voire 50 euros pour ceux qui accepteraient !

Dans les jours suivant la rentrée, plusieurs réunions ont eu lieu, avec le soutien de la CGT. Tracts et pétitions ont été discutés, écrits et votés par les personnels. Des distributions ont été faites dans toutes les écoles pour informer les parents et les enseignants de ce qui se passait et une pétition a tourné, récoltant plusieurs centaines de signatures. Un préavis de grève a été déposé pour le 11 sep-

tembre en cas de refus sur les revendications : revenir sur le principe des changements d'office tous les deux ou trois ans ; ne pas toucher au temps de travail annuel des personnels ni aux congés ; prime égale pour toutes ainsi que respect du statut et amélioration des conditions de travail.

Le 11 septembre, les deux tiers des personnels Atsem des écoles étaient en grève ainsi que des agents d'entretien et de restauration, et tous se joignaient à la manifestation du personnel de l'hôpital Dupuytren-Joffre de Draveil, en grève ce même jour contre la menace de 200 à 300 suppressions de postes.

La manifestation a été un succès et le mouvement continue, en essayant de s'adresser à l'ensemble des agents pour faire que le maire de Draveil abandonne ses projets.

Correspondant LO

• SNCF - Gare du Nord

Une réorganisation qui ne doit pas se faire aux dépens des travailleurs

Lundi 22 septembre, 90 % des agents de conduite du réseau de Paris Nord travaillant sur la partie nord de la ligne B du RER (en direction de Roissy et de Mitry) étaient en grève reconductible à l'appel des syndicats FO, SUD, UNSA et FGAAC. Ils dénoncent la dégradation de leurs conditions de travail.

La CGT quant à elle n'appelait que pour la journée du 23 septembre, jour où, entre autres, ils étaient rejoints par les agents de conduite de la RATP qui, eux, sont en fonction sur la partie sud de cette même ligne B du RER (en direction de Saint-Rémy-lès-Chevreuse).

La ligne B du RER est en effet gérée par la SNCF dans sa partie nord et par la RATP dans sa partie sud, le changement se faisant à la gare du Nord. C'est

cette situation que les directions SNCF et RATP veulent changer. Pour ce faire, elles envisagent de demander aux agents de conduite de piloter les trains de bout en bout sur la ligne, qu'ils soient employés par la SNCF ou par la RATP et qu'il s'agisse de rouler sur un tronçon RATP ou SNCF. Après tout, pourquoi pas ? Mais à condition que les conditions de travail soient préservées, que les emplois soient garantis et que les embauches

réclamées soient effectuées.

Du côté des directions, il ne s'agit absolument pas de cela puisque, sous prétexte du changement d'organisation, elles comptent alourdir considérablement les journées de travail des agents de conduite, supprimant par exemple neuf conducteurs SNCF et seize conducteurs RATP. Elles voudraient également réduire les coûts, en particulier en diminuant les temps de formation des conducteurs.

La RATP espérait peut-être que sa décision passe comme une lettre à la poste moyennant une prime mensuelle qui pourrait aller jusqu'à 170 euros brut. Plus pingre encore et plus

culottée, la SNCF, elle, ne proposait aux conducteurs qu'une prime de 40 euros brut ! Résultat : le mécontentement est général chez les agents RATP comme SNCF. Plusieurs agents de conduite SNCF sont allés rencontrer les conducteurs de la RATP, pour discuter des problèmes et des intérêts communs que les uns et les autres ont à défendre.

Dans une période où, au nom de la future ouverture à la concurrence du réseau SNCF, la direction tente de faire accepter tout et n'importe quoi, la décision est prise de ne pas se laisser faire.

Correspondant LO

• Agence France Télécom d'Aubagne (Bouches-du-Rhône)

La direction découvre une nouvelle maladie : la grève

La direction de France Télécom a peut être découvert une nouvelle maladie mentale. En effet sa Direction des ressources humaines a fait convoquer les grévistes de l'agence d'Aubagne par un service dénommé « Intervention et Prévention » et dirigé par un « psychologue consultant ».

Il semblerait que, pour la Direction des ressources humaines de France Télécom, la grève pour défendre son emploi, comme la font les employés de l'agence d'Aubagne, relèverait d'une certaine forme de paranoïa qu'il faudrait soigner par l'intercession de psys en tous genres.

Mais cette « maladie » serait contagieuse car, après le rassemblement du 18 septembre pour soutenir les grévistes, l'ensemble des syndicats ont

déposé un préavis de grève pour les boutiques et plateaux téléphoniques commerciaux de tout le Sud-Est pour le lundi 22 septembre.

Cette grève a été bien suivie, puisque nombre d'agences n'étaient tenues que par des stagiaires et employés en statut précaire.

Auparavant les grévistes d'Aubagne avaient écumé les différentes agences des grands magasins et les centres France Télécom de la région afin d'appeler les employés à se battre contre le sort qui leur est fait.

En effet, pour l'ensemble du personnel de France Télécom, les changements succèdent aux changements, avec mutations, modifications de poste, transferts. Tout cela ressemble à un mouvement perpétuel. Il s'y



s'ajoute des modifications de postes, des modifications d'attributions, des changements d'affectation, des tâches qui sont confiées, puis retirées quelques semaines après.

Tout ce mécontentement accumulé a permis aux grévistes

d'Aubagne de rencontrer un large soutien et a entraîné cet appel de l'ensemble des syndicats à la grève du 22 septembre. Une grève effectivement suivie... et qui n'a rien d'une maladie.

Correspondant LO

• Centre de tri du courrier-Lempdes – Clermont-Ferrand

En grève contre la dégradation des conditions de travail

Le 23 septembre les salariés du centre de tri de Lempdes, à côté de Clermont-Ferrand, étaient déjà en grève depuis plus d'une semaine à quasiment 100 % pour l'équipe de nuit.

Ils dénoncent le passage du centre en PIC (Plateforme industrielle du courrier), qui va se traduire par des modifications de leurs horaires et une suppression d'une soixantaine

de postes. L'ensemble s'inscrit dans la volonté à terme de privatisation de La Poste.

La direction répond qu'aucun licenciement n'est prévu et que 3,5 millions d'euros doivent être investis, « pour la modernisation des conditions de travail du personnel et un parc machines ultramoderne ». Mais chacun peut traduire cette langue de bois : ce sont bien les conditions de tra-

vail qui vont continuer de se dégrader. La « modernisation », pour la direction, signifie venir travailler plus souvent.

Tous les jours, les postiers se rassemblent devant le centre de tri ou devant la direction à Clermont-Ferrand. De son côté La Poste n'hésite pas à faire venir des cadres des quatre coins de la région pour remplacer les grévistes.

Mardi 23, la journée natio-

nale contre la privatisation a rassemblé plusieurs centaines de salariés de La Poste qui ont manifesté jusqu'à la préfecture au cri de « Non, non, non, à la privatisation ».

Et l'entrée en lutte des centres de distribution d'Issoire et d'Ambert va dans le sens de la généralisation nécessaire du conflit.

Correspondant LO

• Hôpital psychiatrique du Vinatier – Bron (Rhône)

Alertez les bébés !

L'hôpital psychiatrique du Vinatier, dont le budget est réduit tous les ans par l'Agence régionale d'hospitalisation, est en « déficit » car il est, en fait, insuffisamment doté. Aussi la direction cherche-t-elle à faire des économies dans tous les domaines. Sa dernière trouvaille : privatiser la crèche du personnel.

C'est sans compter avec l'attachement du personnel à sa crèche hospitalière, qu'il considère comme un acquis, car les enfants y sont accueillis tous les jours de 6 h à 22 h dans de très bonnes conditions. Tout le monde est inquiet quant à l'avenir des enfants et du personnel de la crèche, car aucun repreneur privé n'acceptera de reprendre celle-ci et son personnel aux conditions actuelles. L'objectif sera de faire du bénéfice, et ce sera aux dépens du personnel et des conditions d'accueil des enfants.

Aussi, la pétition lancée par le personnel et les parents de la crèche contre le projet a obtenu plus de 1 200 signatures.

Les actions rassemblent chaque semaine, depuis la rentrée, entre 50 et 70 personnes, qui montent dire à la direction ce qu'elles pensent de sa politique. Les agents en profitent pour vider leur sac devant le directeur : ils parlent du malaise dans les services où, par exemple, il n'y a souvent que deux infirmiers pour 25 patients psy. Ils demandent au directeur comment il compte trouver les 50 infirmiers manquant à l'effectif, si l'hôpital ne propose plus de bonnes conditions d'accueil pour leurs enfants.

La semaine précédente, le directeur, peu fier de ses actes, a refoulé les journalistes hors de l'hôpital. Alors, maintenant, c'est devant l'hôpital que nous sommes sortis nous faire filmer en train de distribuer des tracts aux passants, bien décidés à ne pas laisser la direction faire ses sales coups en douce. Rendez-vous a été pris pour la semaine prochaine.

Correspondant LO



• La Poste

Des dizaines de milliers de grévistes contre la privatisation la force que craint le gouvernement

Le 23 septembre, les salariés de La Poste ont répondu présents à l'appel à la grève émanant de la quasi-totalité des fédérations syndicales contre la privatisation de La Poste.

La direction de La Poste, qu'on peut suspecter de partialité, annonçait plus de 25 % de participation à l'échelle nationale, avec des chiffres allant de 35 à 45 % de grévistes sur Paris. Dans nombre de secteurs, cela veut dire qu'il y avait une majorité de grévistes, surtout à la base puisque la direction compte toutes les catégories, encadrement compris. Ainsi à Orléans il y avait 80 % de grévistes au centre de tri dans certaines brigades. Dans les centres financiers (ex-chèques postaux), on comptait 55 % de grévistes à la Source-Orléans, 58 % à Bordeaux, 70 % à Marseille ; des manifestations relativement importantes avaient lieu dans différentes villes. La CGT annonce, elle, une participation

nationale de 40 %, avec 110 000 grévistes. C'est un chiffre en notable augmentation par rapport aux journées d'action de la dernière période et c'est une force qui compte et qui peut compter dans le pays dans la période qui vient.

Bien des postiers, s'ils ont fait grève pour affirmer bien évidemment leur refus du projet de privatisation, l'ont fait aussi pour crier leur refus des dizaines de milliers de suppressions d'emplois en cours en ce moment, des restructurations permanentes, de l'aggravation continue des conditions de travail.

Le problème qui se pose pour les postiers, comme d'ailleurs pour tous les autres travailleurs, est de mettre un coup d'arrêt aux attaques incessantes et de garantir pour chacun des conditions de vie et de travail correctes. Le projet de privatisation met en lumière la finalité des sacrifices demandés à tous : rentabiliser au maximum, au-delà même du supportable, pour offrir au bout du compte

tout ou partie des services de La Poste, les plus profitables, à quelques riches actionnaires. Tout cela au détriment du personnel, bien sûr, mais aussi des millions d'utilisateurs et d'abord les plus modestes.

Alors il faut qu'il y ait une suite à cette première mobilisation qui n'aura pu que reconforter les 300 000 postiers en leur permettant de mesurer la force qu'ils peuvent représenter dans le pays. Si Sarkozy a sorti de son chapeau la proposition d'une commission pour discuter, paraît-il, de l'avenir de La Poste et de son statut, c'est avant tout par crainte du développement d'un conflit social majeur avec l'ensemble des postiers entourés de la sympathie d'une majorité de la population.

Alors ce ne serait vraiment pas le moment de le rassurer, en quittant le terrain de la mobilisation gréviste et des manifestations pour laisser les choses s'enliser autour de palabres ou de la perspective indéfinie d'un éventuel référendum. Cela

reviendrait à abandonner une certitude, la force des travailleurs mobilisés soutenus par des millions d'autres, pour une chimère : le vote hypothétique d'un référendum, dont la mécanique mettrait au mieux le résultat final entre les mains du président et de l'Assemblée nationale et de sa majorité de droite...

Les fédérations syndicales de La Poste devaient se réunir mardi 24 septembre et la CGT proposerait une nouvelle grève, éventuellement le 7 octobre. En tout cas, moins que jamais il ne faut lâcher la proie pour l'ombre. Il faut donner une suite à la journée du 23 septembre, et se retrouver aux côtés de millions d'autres travailleurs serait la meilleure façon de le faire. Il faut ouvrir aux postiers, à tous les travailleurs et à toute la population une issue pour mettre véritablement en échec les plans présents et à venir du gouvernement, à La Poste... et ailleurs.

Paul SOREL

Référendum à La Poste ou mission impossible

Contre le projet de privatisation de La Poste, certains font campagne pour le recours à un référendum, utilisant la nouvelle loi constitutionnelle et la possibilité d'organiser des référendums dits d'initiative populaire.

Or la réforme constitutionnelle, pour entrer en vigueur, nécessite d'abord des décrets d'application qui ne sont toujours pas parus ; sur le terrain strict de la loi, elle n'a donc pas encore cours.

Ensuite, elle n'a pas institué un référendum d'initiative populaire, mais pourrait à l'ave-

nir seulement permettre un référendum d'initiative parlementaire. En effet, pour qu'un projet de loi puisse être éventuellement soumis à l'approbation des électeurs par voie de référendum, il faudrait qu'il soit, avant toute chose, signé par 182 parlementaires. Ensuite, il devrait encore recevoir la signature de 4,5 millions d'électeurs dûment inscrits sur les listes électorales.

Mais il y a encore un autre obstacle majeur : on ne pourra soumettre un projet de loi à référendum s'il concerne une délibération de l'Assemblée

nationale ayant eu lieu depuis moins d'un an. Si donc les députés UMP se prononcent pour la privatisation de La Poste dans les semaines qui viennent – et si la réforme constitutionnelle entre en application – rien ne pourrait être entrepris avant un an.

Mais ce n'est pas fini. Si tout le reste était surmonté, ce qui relève déjà de la gageure, le projet de loi, présenté par les parlementaires et 4,5 millions d'électeurs, devrait d'abord être soumis à l'Assemblée nationale. C'est seulement si elle refusait d'en débattre que le référendum

serait organisé. Il suffirait donc que les députés de droite acceptent d'en débattre et soumettent le projet de loi à leur vote pour que l'affaire soit close. Enfin, même si le référendum avait finalement lieu, et si son résultat était positif, ce que rien ne garantit, il serait considéré simplement comme consultatif. Le dernier mot resterait encore aux mains des députés, et donc aujourd'hui à la droite.

Alors, donner le référendum comme perspective « réaliste » aux postiers et à la population pour le moins n'est pas sérieux.

P.S.

• Angers

Les postiers mobilisés

Dans le Maine-et-Loire, tant la journée de grève que la manifestation ont été des succès. Les chiffres concernant le nombre de grévistes fournis par la direction (même truqués, puisque calculés sur la base d'un effectif total comprenant et les collègues en RTT, et les collègues en maladie !) étaient nettement au-dessus de ceux des dernières journées d'action. Au Centre de tri d'Angers, où le pourcentage de grévistes est toujours important, nous étions 70 % en grève. Chez les facteurs, il y avait 80 % de grévistes au Centre de distribution Bamako (la Recette principale) et 40 % de grévistes au Centre de distribution Saint-Serge. Aux guichets également, la grève a été bien suivie, avec 45 % de grévistes. Ce qui fait que nombre de bureaux de poste dans le département étaient tout simplement fermés, malgré les « désignations » qui obligent certains collègues à être à leur poste, même un jour de grève.

La manifestation, quant à elle, a réuni 350 postiers venus de tout le département, non seulement d'Angers mais aussi de Sauternes, de Segré ou encore de Baugé et de Chemillé. Dans le cortège, les contractuels étaient aussi bien représentés que les fonctionnaires et une telle affluence ne s'était pas vue depuis longtemps. Non seulement des jeunes mais aussi des chefs d'équipe et même des cadres (par exemple des conseillers financiers) avaient tenu à descendre dans la rue, bien conscients que, face à la privatisation en marche, ils sont des travailleurs comme les autres. L'humeur combative s'est ressentie sur le parcours, les slogans étant bien repris, et certains avec une vigueur particulière : « Sarkozy, t'es foutu, les postiers sont dans la rue ! » ou encore « Les salaires, oui ! Les actionnaires, non ! »

Correspondant LO

• Airbus – Toulouse

« Aérolia, on n'en veut pas ! »

Depuis le retour des congés, dans les bureaux d'études « Pointe Avant », l'inquiétude quant à l'avenir faisait discuter nombre d'ingénieurs et techniciens, pas d'accord avec la création de la filiale regroupant l'usine de Méaulte, une partie de l'usine de Saint-Nazaire-Ville et, à Toulouse, les Bureaux d'études associés.

Aussi, le 9 septembre, lors du Comité Européen Airbus, quand son président Thomas Enders a confirmé la création de cette filiale appelée Aérolia et la vente de celle-ci à terme, les discussions ont été encore plus nombreuses : « Il faut faire entendre qu'on n'est pas d'accord avec cette filiale... On ne veut pas être vendu... C'est pour faire du fric, on se demande s'ils veulent vraiment faire des avions... »

Le 11 septembre, la CGT a appelé à une heure d'information syndicale et jeudi 18, à l'appel de la seule CGT (les syndicats majoritaires FO et CGC, à ce jour, « accompagnent » la direction), environ 200 à 300 personnes se sont retrouvées à 9 heures devant le bâtiment où se réunissait le Comité central d'entreprise. La direction refusant de recevoir une délégation composée de cinq d'entre nous, nous avons décidé de nous rendre sur les pistes de l'aéroport de Blagnac, faisant entendre notre mécontentement : « Aérolia, on n'en veut pas »

« Filialisation, piège à... » étaient largement repris. De 11 h à 12 h 30, aucun avion n'a pu décoller ni atterrir.

Vendredi 19 septembre encore, nous nous sommes rassemblés à l'entrée Louis-Bréguet et nous sommes partis en manifestation à plus de 300 jusqu'au bâtiment Guynemer où se tenait la réunion du Comité d'entreprise, toujours en clamant « Aérolia, on n'en veut pas » et en demandant qu'une délégation de cinq d'entre nous soit reçue. Après un nouveau refus de la direction et sur proposition d'un responsable CGT, nous sommes allés au Delivery Center où avait lieu la cérémonie de livraison du premier A380 à la compagnie australienne Quantas, les journalistes devant venir à notre rencontre, selon ce dirigeant. Mais là, la direction avait fait fermer les grilles et une quarantaine de gardiens montaient la garde !

Certains d'entre nous étaient plutôt dépités. D'autres disaient : « C'est la chaîne A320

qu'il faut bloquer ». Une camarade refit la proposition d'aller s'adresser aux autres salariés du Bureau d'études « Nous étions un peu moins de 300 jeudi, aujourd'hui nous sommes un peu plus de 300, il faut que nous soyons plus nombreux ! La direction nous traite par le mépris, certains responsables syndicaux, une certaine presse minorent notre mobilisation. Ils ont tort, nous sommes dans notre bon droit mais il nous faut chercher du renfort. Retrouvons-nous lundi à 9 heures. »

Mais lundi 22 et mardi 23 septembre, la direction convoquait ces salariés, programme par programme, pour des « sessions d'information ». Face à la mobilisation, elle tente donc de faire diversion. Des réunions ont déjà eu lieu mais les travailleurs n'y ont rien appris de nouveau. Et l'idée de continuer à se mobiliser fait son chemin.

Pour sa part, la CGT préparait un pique-nique revendicatif pour jeudi 25 à midi. Et surtout, lundi 29 septembre, devra se tenir un nouveau CCE contre lequel les grévistes devront se montrer très déterminés et beaucoup plus nombreux pour faire reculer la direction.

Correspondant LO



• Fonderie Helveticast (ex-Fonderie de l'Authion des Ponts-de-Cé)

En grève contre les licenciements

Cela fait maintenant des années que les travailleurs de l'entreprise Helveticast située aux Ponts-de-Cé (Maine-et-Loire) subissent plan de licenciements sur plan de licenciements. Après avoir fait partie du groupe Valfond, dont les dirigeants se sont largement servis sur le dos des travailleurs, l'entreprise appartient maintenant à Helveticast. Ce dernier repreneur essaye, quant à lui, de faire croire qu'il ne savait pas qu'un donneur d'ordre comme PSA (qui représenterait 50 % du chiffre d'affaires) puisse le laisser tomber...

De leur côté, le lendemain même de la reprise en janvier, les salariés ne se faisaient pas d'illusions ; chacun devinait que cette reprise n'était pas autre chose qu'une opération financière de plus. C'est donc sans surprise qu'ils ont appris, il y a quinze jours, qu'un nouveau plan de licenciements toucherait cette fois-ci une vingtaine de salariés sur les 90 restants. Bien entendu, pour faire avaler la pilule, la direction prétend vouloir continuer la production sur le site.

Aussitôt la nouvelle connue, l'ensemble des travailleurs se sont mis en grève, soutenus par la section CGT de l'entreprise, prenant l'employeur au mot et l'interpellant sur la nécessité de garder tout le monde, quitte à faire du chômage partiel.

Pour l'instant, cette direction qui vient de percevoir par le biais du tribunal 700 000 euros de PSA, et ceci afin d'amoindrir le préjudice causé aux salariés, ne veut rien lâcher mais licencier les salariés au moindre coût.

Après l'arrivée de lettres de licenciement qui précisent que seules seront versées les indemnités légales, l'exaspération était à son comble. L'assemblée des grévistes a déjà menacé de détruire des stocks de pièces. De nombreuses délégations d'entreprises se déplacent et soutiennent les 90 salariés qui, le 23 septembre, en étaient à leur douzième jour de grève et qui se battent courageusement face à un patronat qui sera pour tous, quoi qu'il arrive, entièrement tenu pour responsable de la situation.

Correspondant LO

Correspondant LO

• Hispano-Suiza – Réau (Seine-et-Marne)

Les travailleurs ne sont pas des pions

Hispano-Suiza à Réau est une filiale du groupe Safran, située sur le site de la Snecma de Villaroche où se fabriquent des moteurs d'avions. Depuis le mois de juillet dernier, ses salariés protestent contre un plan de restructuration qui devrait se traduire par le transfert d'environ quatre cents d'entre eux à Massy. Quatre cents autres salariés seraient, eux, intégrés à la Snecma, et une centaine resterait sur place dans une nouvelle filiale appelée Safran-Power.

Parmi ces 400 salariés que la direction prétend transférer de Réau en Seine-et-Marne à Massy dans l'Essonne, soit à 37 km, certains avaient déjà été transférés, il y a à peine onze ans, de Suresnes dans les Hauts-de-Seine à Réau, soit à 60 km, à l'autre bout de la région parisienne. La raison que la direction avait invoquée à l'époque était que l'électronique devait se rapprocher du site de montage des moteurs.

Bon nombre de ces salariés qui ont déménagé sont maintenant installés avec leur famille en Seine-et-Marne et ne se voient pas faire 37 km de plus à chaque trajet, soit en voiture dans des embouteillages inex-

tricables, soit avec des transports en commun nécessitant des trajets du genre : sud de la Seine-et-Marne à Paris-Gare-de-Lyon ou Gare-de-l'Est, puis RER B jusqu'à Massy, pour finir par un trajet en bus.

Plusieurs débrayages ont donc eu lieu, parfois même sans qu'il y ait eu un appel syndical.

Le lundi 22 septembre devant le siège de Safran à Paris environ 200 travailleurs d'Hispano-Réau, mais aussi de la Sagem à Cergy-Pontoise, rejoints par des délégations d'autres sites Snecma, se sont rassemblés, appelés cette fois par tous les syndicats.

Outre les problèmes de dis-



tances et de transports, bon nombre de travailleurs ont aussi des inquiétudes sur leur situation. En particulier ceux de Cergy-Pontoise qui, du fait de l'arrêt de la production des téléphones mobiles, (ancienne spécialité de la Sagem aujourd'hui intégrée dans le groupe Safran) se retrouvent actuellement sans activité. La direction promet de vagues reclassements tout en les lais-

sant pour l'heure sans information et sans travail, comptant sans doute que, dans cette situation, beaucoup partiront d'eux-mêmes.

Le groupe Safran, qui dégage de confortables bénéfices, a décidé ces restructurations pour accroître encore les profits. Les salariés n'ont aucune raison d'accepter d'en être les victimes.



LO
Rassemblement en novembre 2001.

• Toulouse

Explosion d'AZF du 21 septembre 2001 Sept ans après, les sinistrés préparent le procès

À l'occasion du septième anniversaire de l'explosion de l'usine chimique AZF (filiale de Total) qui avait soufflé des quartiers populaires de Toulouse, faisant 30 morts, des milliers de blessés et 50 000 sinistrés, les associations de défense des sinistrés se sont une nouvelle fois regroupées au « rond-point du 21-Septembre ». Plus de 200 personnes ont participé au rassemblement et ont écouté les réquisitoires des porte-parole des différentes associations. Le procès de cette catastrophe industrielle doit commencer le 23 février 2009, et il doit se dérouler sans... Total, qui n'est pas mis en examen !

Le représentant de l'ex-« collectif des sans-fenêtres », en particulier, a fait le constat suivant :

« À la Cité du parc, nous ne sommes pas sortis du drame AZF. Nous n'avons pas pu finir nos travaux, et aujourd'hui nous nous battons pour faire réparer les malfaçons sur les fenêtres, et faute de liquidités pour avancer des frais de justice exorbitants, nous risquons de ne pas pouvoir assigner les entreprises responsables de malfaçons.

Mais nous avons aussi un combat collectif à mener avec vous tous, celui du procès de l'explosion de l'usine AZF.

L'image de la justice, c'est une balance, et l'image de l'équité, c'est deux plateaux en équilibre. En l'espèce, dans un plateau il y a le groupe Total, et dans l'autre plateau, il y a nous, les sinistrés représentés par leurs associations. Dans le plateau de Total, il y a l'argent, des contacts permanents avec les plus hauts degrés de l'État,

les avocats les plus influents qui travaillent le dossier à temps complet, des journalistes aux ordres...

Et dans l'autre plateau, il y a les sinistrés seuls qui devront se payer des avocats avec leurs moyens de sinistrés. Et il n'y a pas les collectivités locales, mairie, département et région, qui sont pourtant des victimes, et qui devraient nous représenter, puisque nous les avons élues pour cela

En l'état actuel du dossier, si nous restons les bras croisés, nous risquons de n'assister qu'à une parodie... et pour preuve, le fait que la personne morale Total ne soit pas mise en examen.

Une première difficulté est que sous couvert d'une enquête interne les membres de la société Grande Paroisse sont venus modifier l'état des lieux et dissimuler des preuves. Ils ont pu enquêter en parallèle avec les services de la police, mais toujours avec une longueur d'avance. Et d'ailleurs c'est ce qui prouve définitivement l'impossibilité matérielle de l'attentat. Si l'armée d'enquêteurs de Total n'a pas pu trouver la moindre trace d'explosif, ni la moindre trace d'un engin de mise à feu, c'est qu'il n'y en avait pas.

Nous avons décidé de lancer une citation à comparaître pour que le tribunal recherche la responsabilité de Total. Enfin, nous avons demandé la publicité des débats.

Il y a évidemment une disproportion de force entre Total et nous. Mais nous pouvons la compenser par notre mobilisation, car nous avons quand même l'opinion de notre côté. »

Correspondant LO

• Groupe Rhodia – Saint-Fons (Rhône)

La solidarité entre travailleurs n'est pas un vain mot

Jeudi 19 septembre, les travailleurs de l'atelier Technyl de l'usine Rhodia Belle-Étoile de Saint-Fons voyaient arriver une production qui normalement aurait dû être effectuée dans l'usine du groupe située à Ceriano Laghetto, dans la banlieue de Milan, en Italie. La réaction fut immédiate : pas question d'accepter le travail des camarades de l'usine italienne, menacée de fermeture.

Le groupe Rhodia, qui fabrique entre autres du polyamide pour, en particulier, l'industrie automobile, compte en effet plusieurs usines : en France, en Allemagne, en Pologne, en Italie, au Brésil, en Corée et en Chine. Le groupe, qui affiche d'excellents résultats financiers, a annoncé son intention de les améliorer encore un peu plus

au prix d'une restructuration de sa branche polyamide, dont les 230 salariés de l'usine italienne seraient les premières victimes.

Mais c'était sans compter avec la réaction des travailleurs italiens et la solidarité des travailleurs français. En Italie, une journée de grève et une manifestation étaient prévues mardi 23 septembre et devraient être suivies de grèves tournantes. En France, à l'usine de Saint-Fons, la solidarité active s'organise. Ainsi, le 19 septembre, à l'appel de la CGT, deux heures de grève en fin de poste pour toutes les équipes de l'atelier Technyl ont été suivies par l'ensemble des ouvriers afin d'affirmer le refus de jouer « les briseurs d'un mouvement social en cours sur le site de Ceriano ». Au fur

et à mesure que les équipes arrivaient, elles prenaient le relais de celles qui quittaient l'usine, décidées à donner à la direction un avertissement et une mise en garde quant à ce qui pourrait bien l'attendre si elle maintenait ses projets. Un autre débrayage de solidarité est également prévu dans le centre de recherches et de technologies de Lyon.

La restructuration envisagée par la direction, si elle vise dans un premier temps les travailleurs de Ceriano, ne s'arrêtera sûrement pas là. Pour la défense de l'emploi dans tout le groupe Rhodia, comme pour nos salaires et nos conditions de travail, la direction doit savoir que nous ne laisserons pas faire.

Correspondant LO

• ArcelorMittal

Profits et suppressions d'emplois en hausse

Mercredi 17 septembre, le trust de l'acier ArcelorMittal (320 000 emplois dans 60 pays) a annoncé pour les cinq prochaines années un nouveau plan d'économies de 2,8 milliards d'euros. Par des gains de productivité, mais aussi par des réductions d'effectifs.

ArcelorMittal fait pourtant des bénéfices records : 7,5 milliards d'euros en 2007 et 5,3 milliards rien que pour les seuls six premiers mois de 2008, en augmentation de 31 %. Mais il en veut toujours plus.

Concernant les 30 000 salariés des usines en France, le directeur général a affirmé que « pour les salariés actuels, cette annonce n'a pas d'impact sur leur emploi ». Sauf qu'ArcelorMittal explique déjà que les 12 000 salariés devant partir en retraite durant les cinq prochaines années ne seront pas systématiquement remplacés. Ce sont des milliers de jeunes qui ne trouveront plus de travail dans les usines d'Arcelor...

Le gouvernement a tout de suite complaisamment relayé le discours patronal. Après l'appui donné par Sarkozy aux 595 suppressions de postes (et de nombreux emplois indirects) prévues en 2009 à Gandrange en Moselle par le trust, le gouvernement est

naturellement aux côtés des grands patrons qui annoncent des suppressions d'emplois.

Pour les travailleurs, l'interdiction des licenciements et des suppressions d'emplois dans les entreprises faisant des bénéfices est plus que jamais à l'ordre du jour, à Arcelor comme partout.

Serge VIARD

Les combines toxiques d'Arcelor – Dunkerque

Le journal *La Voix du Nord* a révélé mercredi 17 septembre qu'une enquête des douanes avait établi un trafic de « blanchiment » de millions de tonnes de déchets de fuel naftaliné impliquant l'usine sidérurgique d'Arcelor à Dunkerque (Sollac à l'époque), ainsi que trois autres sociétés et un douanier entre 1993 et 2004.

Une information judiciaire a été ouverte. Ces déchets résultant du nettoyage des gaz de cokerie sont dangereux, toxiques, cancérogènes. Mais les travailleurs de la cokerie n'en ont jamais été informés, ni protégés. Stockés dans un terminal du port de Dunkerque, les déchets n'étaient pas traités, mais convoyés en Belgique et utilisés dans les super-tan-

kers. Non seulement Sollac économisait le coût du traitement mais il se faisait rembourser par l'État la TIPP puisque le fuel était déclaré domestique. Ce trafic aurait rapporté quelques millions d'euros.

Arcelor a déclaré ne pas être au courant de cette affaire. Comme si l'entreprise ne demeurerait pas responsable des déchets après leur livraison à la société chargée du traitement, la Sonolub ! Sans parler des remboursements de TIPP...

Mais qu'attendre d'autre de responsables d'entreprise qui ont livré des générations de travailleurs à l'exposition mortelle à l'amiante en prétendant qu'ils n'en savaient rien ?

S. V.

• Comment masquer les hausses de prix

Les pratiques peu scrupuleuses des marques

Comment faire croire aux acheteurs que les prix des produits de consommation courante n'augmentent pas ? La revue *60 Millions de consommateurs* du mois d'octobre dévoile quelques astuces utilisées par des fabricants.

La première, et la plus fréquente, consiste à diminuer la quantité de produit, tout en gardant le même emballage. Cela concerne, pour ne citer que quelques exemples, les biscuits Prince, de LU, dont le poids du paquet a diminué de 10 %, passant de 330 g à 300 g, ou les Danette vendues par packs de douze ou seize pots, dont chacun ne pèse plus que 115 g au lieu de 125 g. Il est effectivement beaucoup plus facile de tromper ainsi les consommateurs qui, s'ils sont attentifs au prix de vente, n'ont pas forcément en mémoire le poids ou le volume du produit acheté précédemment.

Une autre ruse, tout aussi classique de la part des grandes marques de l'agroalimentaire, consiste à modifier le conditionnement afin de mieux masquer les baisses de quantité, ou d'augmenter le prix



sous prétexte de « nouveauté ». Ainsi la bouteille d'eau minérale Badoit est passée de 1,5 litre à un litre, et l'huile d'olive Lesieur est désormais vendue en bouteille de 0,75 litre au lieu d'un litre, afin de maintenir un prix de vente inférieur à 6 euros.

Enfin, un dernier tour de passe-passe consiste à modifier la recette d'un produit, en remplaçant certains ingréd-

dients par d'autres, de plus mauvaise qualité. Si les grandes marques s'y risquent peu pour l'instant, pour éviter de perdre des clients en altérant trop le goût, c'est en revanche plus fréquent lorsqu'il s'agit de produits bas de gamme vendus dans les « hard-discount ».

Toutes ces pratiques peu scrupuleuses destinées à tromper les consommateurs aboutissent à une inflation qui, pour être masquée, n'en est pas moins réelle. Sur un an, *60 Millions de consommateurs* la chiffre ainsi à 6,9 %, loin devant les chiffres officiels de l'Insee ! Et quand la population se plaint des hausses de prix, ce n'est donc pas uniquement un « ressenti », comme le gouvernement voudrait nous le faire croire, mais une réalité qui frappe en premier les personnes à faibles revenus.

Marianne LAMIRAL

• Bonus pour l'écologie ?

Mais malus pour Sarkozy-Borloo

Il y a un an Jean-Louis Borloo présentait les résultats du Grenelle de l'Environnement comme quasi révolutionnaires, l'écologie devenant une des préoccupations majeures du gouvernement. Mais si la grâce écologique avait touché Sarkozy et Borloo partis à la rencontre d'un Nicolas Hulot, grand prêtre de l'écologie du 21^e siècle, la principale idée était l'instauration de « bonus-malus écologiques », pour favoriser soit-disant les produits les moins polluants et les moins consommateurs en énergie.

Ces « bonus-malus écologiques » sur le principe des contrats d'assurance ont d'abord été décidés pour le secteur automobile, et certains ont pu en effet profiter d'un bonus sur l'achat d'une voiture. Mais depuis on est surtout passé aux malus, ou, pour parler clair, aux taxes. Ainsi Borloo a annoncé la création de la taxe « pique-

nique », une taxe à la consommation sur les produits jetables tels que les couverts, les gobelets et les assiettes. Puis le ministre de l'Écologie a annoncé d'autres taxes écologiques sur les ordinateurs, les téléphones mobiles et les téléviseurs trop consommateurs d'énergie. Enfin une autre liste d'une vingtaine de produits était en préparation.

Puis le 17 septembre, on apprenait par le journal *Le Parisien* que le ministre de l'Écologie projetait un bonus-malus sur la consommation d'électricité. Les usagers faisant tourner leur compteur aux heures de pointe seraient pénalisés et ceux la consommant à d'autres heures paieraient moins cher, le coût de l'opération pouvant aller jusqu'à une augmentation de 20 % de la facture EDF ! Mais si les heures de pointe sont telles, c'est bien parce que c'est à ces heures-là qu'on a besoin du courant !

Devant la levée de boucliers, y compris à droite, Borloo a nié ce projet de taxe sur l'électricité, reconnaissant toutefois l'existence de discussions avec l'EDF sur les tarifs des usagers. Finalement Sarkozy a sifflé la fin temporaire de la partie en refusant « la mise en place de toute fiscalité sur des produits de grande consommation... compte tenu de la situation économique et des tensions actuelles sur le pouvoir d'achat »... tout en demandant à son ministre de dresser une liste de produits « qui pourraient faire l'objet d'une deuxième expérimentation »...

Ces projets de taxes écologiques sont donc suspendus, du moins pour l'instant, car ils étaient sans doute des ballons d'essai. En tout cas, l'écologie il ne manquait plus que ce prétexte pour faire payer les usagers !

Cédric DUVAL

• Renault-Sandouville – Le Havre

Les travailleurs réagissent contre les pertes de salaire

L'annonce par la direction de Renault-Sandouville qu'il y aurait quinze jours de chômage en octobre pour les salariés des secteurs Laguna et Espace, et peut-être quinze autres jours de chômage en novembre pour les travailleurs du secteur Laguna, a soulevé une réaction de colère.

En réalité la direction voudrait ne faire travailler les salariés qu'une semaine sur deux jusqu'à la fin de l'année. Et la direction annonce qu'elle imposera des jours de chômage tant qu'elle n'aura pas trouvé 1 000 volontaires pour quitter l'entreprise.

Alors mardi 23 septembre en fin de matinée cela a été le coup de colère. La grève de 40 salariés de la tôlerie s'est

étendue au fur et à mesure que les grévistes défilaient dans les autres ateliers. Mercredi 24 septembre au matin le mouvement continuait.

Les travailleurs de l'usine de Sandouville refusent le chantage et les pertes financières, évaluées à 350 euros par mois par les syndicats, que la direction veut imposer. Ils ont raison. Et la lutte qu'ils ont entamée concerne tous les travailleurs de Renault, bien sûr, et aussi ceux de l'automobile tout comme l'ensemble du monde du travail.

Correspondant L0

• Dans les écoles d'Asnières (Hauts-de-Seine)

Grève des employés du ménage

Les employés de la société Névisol, qui assurent le ménage dans les écoles d'Asnières-sur-Seine, sont en grève depuis deux semaines.

En fait, il y a encore très peu de temps, ces mêmes salariés appartenaient au groupe TEP (Technique Environnement Propreté). Mais à la suite d'un appel d'offres de la mairie d'Asnières c'est Névisol qui a emporté le marché, sans doute en proposant des prix moins élevés.

Ce qui est sûr, par contre, c'est que pour les salariés cela va

beaucoup plus mal : modification des contrats, mépris des salariés de la part de la hiérarchie, des sanctions... Tant et si bien que la coupe a débordé et que les salariés se sont mis en grève le 8 septembre.

Depuis cette date, les grévistes se réunissent tous les soirs sur le côté de la place de la Mairie et la grève se poursuit. Un rassemblement de soutien aux grévistes est prévu pour le jeudi 25 septembre à 14 heures.

Correspondant L0

• STMicroelectronics

Fondus comme chocolat au soleil

STMicroelectronics vient de porter plainte contre le Crédit Suisse, auquel elle avait confié 415 millions de dollars. Cet argent a été placé dans des titres qui ne sont plus négociables et donc considérés comme perdus. Avec l'argent placé par une douzaine d'autres entreprises dans cette même banque, la somme totale est évaluée à deux milliards de dollars. La plainte porte sur le non-respect de consignes qu'aurait données ST à cette banque : ne pas placer cet argent dans des fonds spéculatifs...

Cet argent représente toujours une partie du « cash », l'argent liquide, théoriquement

disponible, qui apparaît dans les bilans de l'entreprise. Mais aujourd'hui comment savoir si cet argent est disponible, partiellement déprécié, parti en fumée ? Dans tous les cas, dans le cadre de ce système, ce seront les travailleurs qui feront les frais de la situation.

Il est de plus en plus nécessaire et vital que toutes les richesses créées par le travail du plus grand nombre, mais accumulées par une minorité et gérées par elle seule, soient contrôlées par la population tout entière !

Correspondant L0